Val - Revermont

BULLETIN MUNICIPAL DECEMBRE 2018

Vous êtes invités aux vœux du Maire qui auront lieu le 11 janvier 2019 à partir de 19h à la salle des fêtes de Treffort.

sommaire

Mot du Maire p.1

Vie municipale
- Délibérations p.2
- Brèves p.4
- Travaux et projet d'aménagement de Montmerle p.5
- Salle de sport / Réserve d'eau du Mont Myon
  Achat et renouvellement de matériel p.6
- Soirée Bien chez soi, Bien avec les autres / CLIC du bassin burgien p.7
- Le Club Séniors de Val-Revermont / Voyage en train en Ardèche p.8
- Y'a des cigales dans les platanes / Forum des associations p.9
- La Grange du Pin p.10
- Commémorations et animations durant le week-end du 11 novembre p.12
- Des réponses aux messages de paix envoyés avec les ballons... p.13
- Les missions de l'Office national des anciens combattants
  et victimes de guerre (ONACVG) p.14
- Sainte-Barbe : 3 promotions et 6 médaillés
  Aménagement foncier, agricole et forestier de la commune p.15

Histoire et patrimoine
- Un lieu une histoire : Le champ de foire p.16
- Sur les traces de leurs aïeux / Des Carrons... Des tepins...
  Des carreaux plombés au château de Treffort p.17

Enfance, jeunesse
- École, le cross au profit de l'association ELA p.18
- Les Petits mitrons de la Treffortine p.18
- Le marché des créateurs du Sou des écoles p.18

Associations, sport et loisirs
- Amicale des Donneurs de sang / Protéger nos enfants des ondes p.19
- Comité de fleurissement / École de musique de Marboz - Coligny
  Le club de tarot des Cavets se retrouve au restaurant p.20
- Compagnie Passaros / Le Mad Fest / Les Amis du Mont Myon p.21
- O lubies de Marie / Des nouvelles de la Fabrique du Revermont p.22
- La tournée des Colporteurs p.23
- PRF : Un club, un territoire p.24
- L'Espace Unis Vers à la Résidence des Mousserons p.25

Culture
- Retour sur les animations de la médiathèque p.26
- Musée du Revermont : artistes en herbe p.27
- Saison d'hiver 2019 p.28

Économie et commerce
- Alban Molière, un homme de tuyaux p.30
- Vincent Perdrix, un homme de bois p.30

Écho de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse p.31

Une version dématérialisée du bulletin municipal peut vous être proposée si vous le souhaitez à la place du bulletin papier. Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous joindre à : com.valrevermont@gmail.com

CONCEPTION / RÉALISATION : B71 Print - 03 85 20 20 20 IMPRIM'VERT®

Le bulletin a été réalisé par la commission communication : Bernard AUDRY, Alain MONCEL, Frank MEUROU, Katinka SUTTER, Yannick LAURENT, Maryline HARNAL et Laetitia CARON.

En couverture : Commémorations du 11 novembre 2018 à Treffort

Directrice de publication : Monique WIEL

Dépôt des articles pour le prochain bulletin : avant le 1er mai 2019.

Mot du Maire

2018 s'achève….

Localement, c'est une année riche de nombreux évènements de toute nature, culturels, sportifs, ludiques, commémoratifs, permettant le partage de très belles émotions, qui s'achève.

Au niveau national, c'est dans la colère et le désarroi d'un grand nombre de concitoyens que 2018 se termine.

Cette colère, elle est compréhensible.

Elle est ressentie par tous ceux qui subissent l'injustice sociale, et qui ont l'impression que notre gouvernement est sourd à leurs difficultés quotidiennes.

Elle est partagée par tous ceux qui sont touchés de plein fouet par l'augmentation des taxes, notamment celles sur les énergies, sans qu'il y ait de contrepartie ou d'accompagnement social.

Et pourtant, l'augmentation de cette taxe sur les énergies, s'explique… Elle s'explique, car elle vise à limiter la consommation des énergies les plus polluantes, celles qui contribuent à l'émission des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique. Mais elle aurait dû être mise en place au sein d'une réflexion plus globale, instaurant le soutien indispensable aux personnes les plus fragiles financièrement, et notamment celles qui habitent en milieu rural et qui sont captives de leur véhicule, car actuellement, il n'y a pas d'autre moyen de transport, outre le vélo, pour se rendre à son travail…

Car la crise écologique est là :

- Dans le réchauffement climatique, avec une augmentation des températures moyennes annuelles de 2 degrés dans notre région, entre 1953 et 2016, selon les relevés réalisés à Ambérieu-en-Bugey.
- Dans les périodes de sécheresse qui se suivent, toujours plus fortes et plus longues les unes que les autres.
- Dans les coups de vent, tempêtes, averses de grêle et micro-tornades qui se multiplient même dans notre région.

Nous le constatons : il y a urgence à changer nos comportements pour lutter contre le réchauffement climatique, en réduisant drastiquement notre consommation énergétique et en utilisant davantage d'énergies renouvelables.

À Val-Revermont, cela fait plusieurs années que nous avons emprunté le chemin de la transition écologique.

- Dès 2006, la commune a construit une chaufferie bois, alimentant un réseau de chaleur permettant d'assurer le chauffage de plusieurs équipements comme l'école, la salle des fêtes, le bâtiment du centre de loisirs et de la cantine, l'hôtel-restaurant de l'Embellie, et de 17 logements situés à proximité, au Verger du Moulin.
- En 2013, afin d'améliorer la qualité du combustible utilisé dans cette chaufferie, un hangar de stockage de bois est créé. Et depuis 2015, cette chaufferie consomme le bois exclusivement issu des forêts de la commune. Val-Revermont est même en capacité de vendre du bois-énergie aux proches communes qui en font la demande, comme Drom, par exemple.
- En 2017, suivant la même cohérence, les élus ont opté pour une chaufferie bois pour chauffer le bâtiment de la mairie et son extension.
- En 2018, il a été acté la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit du local des services techniques, au Monetay. Cette installation produira dès le printemps 2019 de l'électricité, qui sera intégralement revendue.

2019 se profile…

Les travaux concernant la réhabilitation des logements de la Résidence des Mousserons débuteront en février. Ces travaux amélioreront grandement le confort thermique des résidents, grâce au remplacement de toutes les fenêtres et portes-fenêtres des appartements et à la réalisation d'une nouvelle isolation des combles. Ces mesures permettront de limiter fortement les dépenses énergétiques des locataires.

Et d'autres réflexions sont en cours, comme par exemple, la mise en place de panneaux photoélectriques sur le toit de la résidence des Mousserons, pour produire de l'électricité qui pourrait être consommée sur place.

Pour autant, pour respecter les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial de la Ca3b à l'horizon 2030, il convient d'accentuer encore nos efforts, en termes de réduction de notre consommation énergétique et de l'augmentation de notre production des énergies renouvelables.

Alors, confiante dans nos capacités à relever tous ensemble cet extraordinaire défi, je vous souhaite une très belle année 2019 et vous invite à partager la cérémonie des vœux,

Vendredi 11 janvier à 19h, à la salle des fêtes, à Treffort !

Monique Wiel, Maire

Vie municipale

Délibérations

Séance du 26 juin 2018

› Demande de subvention outillage désherbage

Après en avoir délibéré, le CM accepte l'achat d'outillage pour un montant de 21 698,31 € TTC et sollicite l'Agence de l'eau pour un soutien financier à hauteur de 80 %.

› Demande de subvention association

3 Demandes de subventions sont présentées :
- Le Club canin pour une aide pour l'achat de divers matériel (tondeuse, barnum...).
- Le COST pour la 12ème montée historique des S.
- L'association de distillation de Treffort dont les charges à venir risquent de mettre en péril son devenir

Après en avoir délibéré, le CM :
- ne souhaite pas accorder de subvention au Club Canin ; il leur est suggéré d'organiser des manifestations génératrices de revenus comme toutes les associations de la commune.
- refuse l'octroi d'une subvention à l'association COST, la demande ne comportant aucun élément financier.
- décide d'octroyer une subvention de 800 € à l'association de distillation, considérant l'intérêt de ne pas voir disparaître cette structure.

› Subvention toiture

Après délibération, le CM accorde une subvention de 1 386 € à M. Jean-Pierre Rolland pour la réfection de sa toiture en tuiles anciennes, considérant que les travaux ont été réalisés et payés.

› Décision budgétaire modificative

Afin de pouvoir intégrer les subventions du syndicat d'Electricité, il convient d'ouvrir des crédits au chapitre 041 (opération d'ordre) en recette et en dépenses pour 18 130 €.

Cela concerne les travaux d'éclairage public réalisés en 2014 (lotissement St Michel pour 2 474,40 €) et 2017 (remplacement de luminaires pour 15 652,20 €).

Après en avoir délibéré, le CM accepte l'ouverture de ces crédits et vote la décision budgétaire modificative.

› Emprunt assainissement

Un emprunt de 1 180 000 € pour financer les travaux d'assainissement devait être contracté auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel du Centre-est. Entre temps l'offre présentée est devenue caduque.

Le CM entérine les nouvelles conditions de l'emprunt comme suit :
- Durée d'amortissement : 20 années
- Taux fixe : 1,74 % (taux réel 1,65%)
- Frais de dossier : 400 €.

› Demande de subvention DSIL

Les travaux d'isolation prévus dans la Résidence Autonomie des Mousserons pourraient bénéficier du dispositif exceptionnel de soutien à l'investissement local mis en place en 2016.

Ces travaux concernent le remplacement des menuiseries (179 000 € HT), le remplacement des volets (55 000 € HT) et l'isolation des combles (36 225 € HT) pour un total de 270 225 € HT.

Après en avoir délibéré, le CM sollicite une subvention dans le cadre du DSIL au meilleur taux pour les travaux d'isolation de la Résidence ; il charge Mme le Maire de finaliser le dossier et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

› Achat parcelle Cuisiat

Après en avoir délibéré, le CM, suite au projet SEMCODA :
- Accepte l'acquisition par la commune de 4 m² au prix de 12 € le m².
- Accepte la cession par la commune de 1 m² au prix de 12 € le m².
- Autorise Mme le Maire à finaliser le dossier et à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Séance du 25 juillet 2018

› Rapport annuel syndicat des eaux Ain Suran Revermont

Après en avoir pris connaissance, le CM à l'unanimité, approuve le rapport annuel tel que présenté, sur le prix et la qualité des services de distribution d'eau potable remis par le syndicat intercommunal des Eaux Ain Suran Revermont.

› Délégation compétence de délivrance d'une autorisation d'urbanisme

Considérant que Mme le Maire a déposé une demande préalable de travaux, il appartient au Conseil Municipal de désigner un de ses membres pour prendre la décision et se prononcer sur la délivrance de l'autorisation de travaux.

Après en avoir délibéré, le CM désigne Robert Marechal pour prendre toute décision et se prononcer sur la délivrance de l'autorisation de travaux enregistrée, au nom de M. et Mme Wiel.

› Programme de coupe ONF 2019

Suite aux dégâts occasionnés sur les arbres lors de la tempête de grêle de l'année dernière, l'ONF propose la vente par contrat d'approvisionnement de bois façonnés sur les parcelles 18A, 25, 28 et 12 pour un volume de 861 m3.

Après délibération, le CM donne pourvoir à Mme le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

› TCFE

Pour les communes de plus de 2000 habitants, le produit de la TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité) peut être perçu par le syndicat en lieu et place des communes s'il en est décidé ainsi par délibérations concordantes du syndicat et des communes.

Après en avoir délibéré, le CM autorise le SIEA à percevoir le produit de la TCFE, comme elle le fait depuis plusieurs années.

Séance du 12 septembre 2018

› Marché assainissement de Cuisiat

La consultation des entreprises a eu lieu et les plis ont été ouverts. Cette offre a été évaluée à 1 215 893,40 €. Trois entreprises ont répondu à cet appel d'offre : Socatra-Falaise- TP Pettini /Piquand TP- Roux TP / Somec SA.

Vu le rapport d'analyse des offres, il est proposé que les travaux soient octroyés à l'entreprise Socatra-Falaise-Pettini, mieux-disante.

Le CM entérine l'octroi du marché à cette entreprise pour un montant de 1 145 627,20 €.

› Décision modificative budgétaire Assainissement

Le marché octroyé à la Socatra, compte tenu des travaux supplémentaires, dépasse les prévisions budgétaires de 134 000 €.

Après en avoir délibéré, le CM vote la décision budgétaire modificative, et inscrit cette dépense supplémentaire au budget.

› Décision budgétaire modificative

Suite à une erreur d'imputation en 2017, deux mandats doivent être annulés et réémis en 2018 (études préliminaires au changement de chaudière). Cela entraine une modification des écritures d'amortissement de 2018 et les crédits budgétaires n'étaient pas prévus pour faire cette régularisation.

Après délibération, le CM accepte la décision budgétaire modificative nécessaire à la régularisation de ces écritures.

› Délégation au Maire autorisation urbanisme

Le service de contrôle de légalité, lors de la réception du permis de construire pour les travaux de la mairie, s'est aperçu que le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme concernant les bâtiments communaux ne faisait pas partie des délégations du maire. Il est demandé de régulariser cette situation en rajoutant cette attribution à la liste des délégations.

Après délibération, le CM autorise Mme le Maire à procéder au dépôt des demandes

d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux.

› Fusion syndicats intercommunaux eaux potable

M. le Préfet a adressé à la commune un arrêté fixant le projet de périmètre d'un nouveau syndicat résultant de la fusion des syndicats intercommunaux d'eau potable Ain-Suran-Revermont, Bresse-Revermont, Moyenne-Reyssouze et Saint-Amour-Coligny (Loi NOTRE de 2015 et concertation engagée entre ces syndicats).

Les comités des quatre syndicats intercommunaux ont délibéré favorablement sur les projets de périmètre et de statuts. Le nouveau syndicat sera dénommé « Syndicat d'Eau Potable Bresse Suran Revermont » et son siège sera à Marboz.

Le CM, après délibération, approuve, à l'unanimité la fusion des syndicats le projet de périmètre et le projet de statuts du futur syndicat.

› Mise à disposition local résidence les Mousserons

Trois praticiens de l'association Uni'Vers ont fait part de leur souhait de disposer d'un local dans la commune, 1 ou 2 journées par semaine, pour y pratiquer leurs activités.

Après délibération, le CM approuve la proposition d'utiliser le local des Mousserons (ancien logement de la « gardienne ») pour un tarif d'occupation mensuel, charges comprises, à 100 € pour 1 jour d'utilisation par semaine, 200 € pour 2 jours... Il autorise Mme le Maire à établir des conventions d'occupation correspondantes.

› Extinction de dettes locatives

Le Tribunal de Grande Instance a décidé l'effacement de dettes pour 2 des locataires de la commune pour des montants de 6 012,23 € et 7 203,40 €.

Le CM autorise Mme le Maire à faire les écritures comptables demandées par le Trésorerie.

› Achat de terrains

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité, donne son accord pour l'achat de 2 parcelles et donne pouvoir à Mme le Maire pour finaliser les dossiers et signer tout document s'y rapportant.

(Parcelle de bois de 29 075 m^2 au prix de 2 000 € l'hectare, estimée par l'ONF ; parcelle sur Cuisiat de 1 630 m^2 au prix de 21 € le m^2, permettant le passage du réseau d'assainissement sur le domaine public).

› Convention trombones

L'école de musique de Marboz/Coligny souhaiterait pouvoir disposer des trombones acquis par la commune pour les TAP. Proposition de les mettre à disposition pour 30 € par an et par instrument. En cas de non restitution ou de détérioration, proposition de demander la somme de 150 € par instrument.

Après délibération, le CM accepte la proposition et autorise Mme le Maire à établir la convention correspondante.

› Modernisation camping : demande de subventions

Suite à l'étude à l'étude de faisabilité rendue par le cabinet Headlight, il est préconisé d'acquérir des logements locatifs d'un niveau milieu/haut de gamme en remplacement des chalets actuels, vieillissants, et quelques-uns de grande capacité pour se différencier des campings déjà présents et pour répondre aux nouvelles tendances de consommation.

Une attention toute particulière devra être apportée au niveau de l'intégration paysagère en favorisant l'éco-responsabilité.

Une étude plus approfondie sur la viabilité de cet équipement doit être menée. Au niveau des résidents il est préconisé d'installer des compteurs individuels. Des travaux d'aménagement au niveau de l'accueil et du terrain de sport sont également à prévoir. Et l'analyse financière préconise une augmentation des tarifs en adéquation avec la montée de gamme des hébergements qui seront proposés.

Le coût total des travaux envisagés (hors maitrise d'œuvre) s'élève à 601 800 € (remplacement des chalets : 435 000 € ; aménagement des locatifs : 26 000 € ; aménagements extérieurs divers et viabilisation : 140 000 €). Des subventions pourront être obtenues.

Après en avoir délibéré, le CM autorise Mme le Maire à déposer les demandes de subvention sur la base des montants de travaux annoncés.

Séance du 18 octobre 2018

› Marché de travaux mairie

Le CM entérine la proposition de la commission d'appel d'offre (réunie le 15 octobre) présentée.

Intitulé du lot	Estimation	Entreprises retenues	Montant de l'offre en € HT
Lot 2 Terrassement VRD *Variante parking enrobé*	150 000 €	Fontenas	125 314,56 € *4 462,18 €*
Lot 3 Déconstruction maçonnerie	400 000 €	Bourdon	517 900,00 €
Lot 4 Charpente bois-tuiles *Variante 2 traitement planchers* *Variante 3 traitements planchers combles*	100 000 €	Humbert	77 437,16 € *2 281,60 €* *1 692,80 €*
Lot 5 Etanchéité	53 000 €	Dazy	50 800,00 €
Lot 6 Menuiseries ext acier-métallerie	70 000 €	SMA	105 647,00 €
Lot 7 Menuiseries ext bois	100 000 €	Convert	86 070,11 €
Lot 8 Façade parement pierre	100 000 €	HMR	87 364,00 €
Lot 9 Isolation plâtrerie peinture plafonds	220 000 €	Juillard	236 035,30 €
Lot 10 Menuiseries intérieures bois *Variante 6 mobiliers*	90 000 €	Bret	96 733,00 € *6 188,00 €*
Lot 11 Carrelage faïences	70 000 €	Trontin	59 629,00 €
Lot 12 Sols souples *Variante 8 revêtement linoleum*	10 000 €	Jacquemet	9 552,80 € *484,50 €*
Lot 13 Ascenseur monte-charge	38 000 €	Schindler	40 026,00 €
Lot 14 Plomberie sanitaire chauffage ventilation *Variante 9 aspirateur à cendre*	259 000 €	Brachet-Comtet	243 104,86 € *2 895,14 €*
Lot 15 Electricité	135 000 €	Neveu	118 644,00 €
Total avec variantes	**1 825 000,00 €**		**1 899 242,40 €**

› Mise en non-valeur loyers impayés

Le CM autorise Mme le Maire à faire les écritures comptables demandées par la Trésorier pour éteindre les dettes des locataires ayant fait l'objet d'un dossier de surendettement.

› Extension des compétences facultatives et modification des statuts de la CA3B

Le Conseil de Communauté a approuvé l'extension des compétences de la Communauté d'Agglomération et une modification de ses statuts.

- Le contenu des modifications statutaires concerne la compétence eau potable. La loi prévoit la prise de la compétence relative à l'eau par les Communautés d'Agglomération, en tant que compétence obligatoire, à la date du 1er janvier 2020. Cette date a été retenue dans les statuts de la CA3B.
- Le contenu des modifications statutaires concerne également l'Assainissement et eau pluviale.

L'assainissement est déjà une compétence de fait de la fusion.

Il convient donc que la CA3B inscrive dans ses statuts, en compétence facultative, la gestion des eaux pluviales urbaines pour pouvoir exercer cette compétence parallèlement à celle de l'assainissement dès 2019.

Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les extensions de compétences et la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse.

› Subvention toiture

Après délibération, le CM accorde une subvention de 600 € à Mme Marinette Prost pour la réfection de sa toiture en tuiles anciennes, considérant que les travaux ont été réalisés et payés.

› Subvention scolaire

Après délibération, le CM accorde une subvention de 6 300 € (63 élèves à 100 €), précise que cette somme sera affectée au financement global du voyage (classe de découverte organisée du 17 au 23 mars en Normandie) sans considérer la domiciliation des enfants.

Pour rappel, traditionnellement la commune participait à hauteur du tiers du coût dans la limite de 100 € par enfant domicilié sur son territoire.

Vie municipale

› Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

La CLECT s'est réunie le 18 septembre 2018 afin de fixer le montant des charges qui reviendront à la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse dans le cadre du transfert de compétence GEMAPI et hors GEMAPI en application de l'arrêté préfectoral du 28/07/2017.
Ce rapport a été adopté à la majorité de la CLECT, ce qui permet désormais d'enclencher le processus délibératif qui aboutira à la fixation définitive par le Conseil Communautaire des attributions de compensation pour l'exercice 2018.
Le CM, après en avoir délibéré, adopte le rapport de la CLECT qui détermine l'évaluation des charges au titre du transfert de la compétence GEMAPI et hors GEMAPI.

› Plate-forme dématérialisation

Le Conseil Départemental a décidé de créer une plateforme de dématérialisation des marchés publics mise à disposition gratuitement auprès des communes de l'Ain et leurs groupements ainsi que des bailleurs sociaux.
Cela permettra aux entreprises d'accéder à l'ensemble des consultations lancées par les acheteurs publics de l'Ain et surtout d'harmoniser leurs démarches pour télécharger les dossiers et déposer des offres électroniques.
À noter que depuis le 1er octobre 2018, la réglementation a imposé aux entreprises de répondre par voie électronique et donc leur interdire de répondre sur support papier.
Le CM accepte les termes de la convention de mise à disposition d'une solution de dématérialisation des marchés publics et autorise Mme le Maire à signer ladite convention.

Brèves

Pour rappel

Art.53-8 du règlement de la voirie départementale de l'Ain, "il est interdit de poser des dessins, inscriptions, affiches sur les chaussées, les dépendances, les arbres et les panneaux de signalisation".

Entretien des arbres par les propriétaires

Devant le risque que représentent les arbres insuffisamment élagués, nous vous rappelons que les propriétaires doivent couper les branches des arbres leur appartenant et menaçant les installations électriques, téléphoniques, ou risquant de tomber sur les voies publiques.

La chasse

Pour rappel il y a 3 jours de chasse sur la commune de Val-Revermont : les jeudi, samedi et dimanche.

Les jours départementaux sans chasse sont les mardi et vendredi.

Déploiement de la fibre

Le déploiement de la fibre optique à Pressiat est réalisé depuis l'été dernier. Les habitants de Pressiat qui le souhaitent peuvent donc demander à être raccordés.

Les habitants d'une partie de Treffort sont concernés par le déploiement de la fibre optique depuis fin novembre 2018, notamment les entreprises situées dans la zone industrielle de Lucinges.

Pour les autres zones de la commune, nous n'avons pas encore de date précise.

Nous vous conseillons néanmoins de vous inscrire sur le site du réseau public li@in qui vous permettra de vous faire enregistrer et de connaître votre éligibilité à ce service.

Les déjections canines

Ramasser les déjections de son animal est obligatoire. C'est surtout un acte civique, qui permet de maintenir notre environnement, dont l'espace public, propre et accueillant.

Le non-respect de cette consigne est passible d'une contravention de 38 €.

Les points d'apports volontaires (PAV)

Trop souvent, les points d'apports volontaires (PAV) regorgent de dépôts de déchets en tous genres, qui n'ont rien à y faire...

Trop souvent, ce sont les agents techniques de la commune qui se chargent de nettoyer les déchets de ces personnes indélicates.

Nous vous rappelons que les PAV n'accueillent que des déchets recyclables et triés.

Tout dépôt de déchets autres que ceux acceptés par les PAV (petits cartons et emballages, papier, verre) est assimilé à un dépôt sauvage et est passible de contravention.

Organiser un évènement

Faites connaître votre évènement !

Vous êtes une association, vous organisez un évènement dans la commune, faites-le connaître à l'office de tourisme de Bourg-en-Bresse destinations, qui pourra ainsi relayer cette information sur les différents supports médiatiques à sa disposition !

Pour relayer cette information, contacter par internet :
https://www.bourgenbressetourisme.fr/vous-organisez-un-evenement/

Et laissez-vous guider.

C'est très simple, rapide et très efficace !

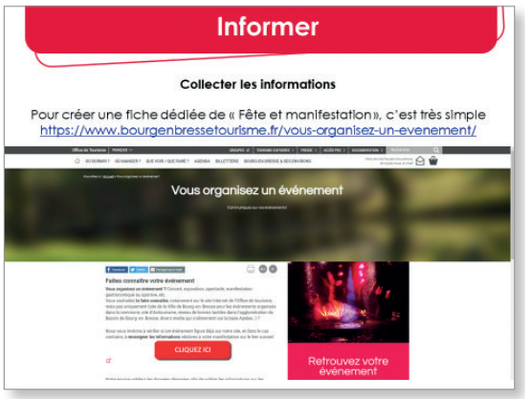

Travaux

• Les services techniques

Une consultation pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment des services techniques a été faite. Les travaux doivent être réalisés durant l'hiver.

• Mairie

Les marchés de travaux ont été signés. Le désamiantage et le curage du plomb ont été réalisés fin octobre/début novembre.

Le démarrage des « gros » travaux a commencé fin novembre. La fin des travaux est prévue pour décembre 2019.

• Assainissement Cuisiat – Thorel

Le marché de travaux a été signé avec le Groupement Socatra - Falaise - Pettini pour un montant de 1 374 752.64 € TTC.

Les travaux doivent durer 150 jours à compter de fin novembre. La circulation sera perturbée pendant la durée du chantier, notamment dans les quartiers concernés directement par les travaux : En Vallières, En Bret, Chemin de Palluet, Chemin de Bret, En Vavres, les Bourdonnières, Champ Bouilloux, la Serraz et le Moulin Thorel.

• Résidence autonomie des Mousserons

Une consultation a eu lieu avec une ouverture des plis fin novembre pour la réfection des appartements et des parties communes (couloirs et escaliers). Les travaux vont durer 12 mois, de janvier à décembre 2019.

• Parking

Un parking d'une douzaine de places a été réalisé pour remplacer les parkings de la mairie Nord et Ouest, à destination des habitants et pour les personnes désirant aller à la future mairie.
Il est déjà ouvert et l'agrément paysager sera fait au printemps (clôture, haie vive).
La rénovation des garages communaux par le remplacement des toitures en fibrociment aura lieu prochainement.

• Voie douce

La réalisation de la voie douce (2ème tronçon) entre le carrefour de Saint-Michel et le gymnase, est prévue ce printemps, la consultation des entreprises ayant eu lieu en fin d'année. La voie douce sera positionnée en pied du talus existant pour s'écarter de la RD, permettant une meilleure sécurisation du parcours.
Le parking de l'école sera réaménagé avec l'ajout d'une dizaine de places et l'inversion du sens de circulation.

Projet d'aménagement de Montmerle : la démocratie participative en action

Depuis « le diagnostic en marchant » réalisé avec les habitants de Montmerle en novembre 2017 et à l'initiative des élus, les choses avancent.

Après les premiers constats dressés sur les difficultés et atouts du hameau, un travail d'étude de faisabilité a été demandé au cabinet ABCD.

Les habitants volontaires ont été invités à chaque étape de l'étude.

Lors de la réunion du 18 juin 2018, à Montmerle, il a été question de préciser les attentes de la population et de la commune avec le bureau d'étude. La problématique de la sécurité routière avec la traversée par la route départementale a été longuement évoquée et les habitants ont marqué leur souhait de voir leur hameau retrouver un aspect de village tant pour des raisons esthétiques que pour des raisons de sécurité.

Les problématiques de l'état de la voirie et de l'écoulement des eaux au centre du hameau ont également été au cœur des débats.

Pendant l'été, l'étude préliminaire et les relevés topographiques ont été effectués sur le site.

Le 25 septembre, ABCD nous a présenté leur diagnostic avec les premières pistes d'analyse. Là encore, chacun a pu s'exprimer et répondre aux questions du bureau d'étude.

Enfin, le 15 novembre 2018, nous avons eu la présentation des pistes d'aménagement proposées.

Tout au long de cette démarche, habitants, élus, techniciens et membres du cabinet d'étude ont réfléchi ensemble pour élaborer un projet, résultat d'un travail collaboratif prenant en compte les souhaits des uns ainsi que les contraintes administratives et techniques soulevées par les autres.

Le chiffrage du projet devrait arriver très prochainement en mairie pour permettre au conseil municipal de se prononcer sur la faisabilité du projet retenu, puis éventuellement les modalités de réalisation des travaux ainsi que le calendrier.

Vie municipale

Salle de sport

Changement des mécanismes de mise en route pour l'éclairage et le chauffage.

Suite à la concertation des différents utilisateurs de la salle de sport, il a été décidé de retirer les monnayeurs à jetons et de les remplacer par des interrupteurs simples pour l'éclairage avec une extinction automatique programmée selon la fin d'utilisation de la salle.

Le remplacement de l'éclairage sera réalisé au plus vite car de nombreux néons ne fonctionnent plus. Pour bénéficier d'un meilleur éclairage ces néons seront remplacés par des LEDs, plus économes en énergie. Pour le chauffage des interrupteurs à clefs seront installés.

Nous comptons sur votre responsabilité et souhaitons que ces modifications apportent un meilleur confort de pratique de vos différents sports

Réserve d'eau au Mont Myon

Les communes de Courmangoux et de Val-Revermont ont décidé conjointement de construire une réserve d'eau, alimentée par les eaux pluviales et de ruissellement, pour permettre l'abreuvement des animaux qui pâturent en été sur le Mont Myon.

Le 19 Juillet de cette année, une réunion a eu lieu réunissant les représentants de Courmangoux et de Val-Revermont, de la SICA (Société d'Intérêt Collectif Agricole) et l'architecte assurant la maitrise d'œuvre pour définir le calendrier, de l'appel d'offre jusqu'au délai de recours permettant ainsi de programmer le début des travaux.

Le premier coup de pelle a été donné le 15 octobre et le chantier s'est achevé le 25 du même mois.

La météo très favorable et un sol pierreux mais avec peu de roche dure (environ 10 %) ont facilité l'avancée des travaux. L'étanchéité est assurée par une géomembrane de 1,14 mm d'épaisseur posée sur une protection en géotextile anti poinçonnement renforcé. La géomembrane ''prête à poser'' a été soudée en atelier. Comme le prévoit le descriptif du bassin, c'est une structure alvéolaire en relief ''Acrotère'' qui permet la végétalisation du haut de talus.

Il aura fallu presque deux ans pour réaliser ce projet, c'est maintenant chose faite.

- Le coût des travaux s'élève à : 28 378,50 € HT
- Les honoraires de l'architecte : 1 600 € HT
- Total : 29 978,50 € HT, soit 35 974,20 € TTC

Déduction faite des subventions accordées, le restant à charge pour les deux communes serait de 6 000 €.

Achat et renouvellement de matériel pour les services techniques

Après plusieurs années sans gros investissement en matériel technique, il s'est avéré nécessaire d'assurer le remplacement d'un certain nombre d'équipements.

En fin d'année 2017, un tracteur de location a été remplacé par l'achat d'un tracteur New Holland T7 d'occasion, 140 cv, 500 heures au compteur, pour un montant de 75 000 €.

En 2018, l'ensemble tracteur Case (8 000 heures) + épareuse Norémat (hors service) a été remplacé par un ensemble neuf : Tracteur New Holland T6 + épareuse Khûn STA pour un montant de 92 400 € + 51 600 € TTC.

La reprise de l'ancien matériel : 13 000 € + 6 000 € ramène l'acquisition à 125 000 €.

Le Renault Trafic de transport de personnes, plus conforme pour cet usage, était utilisé par les services techniques comme véhicule atelier. Difficile à utiliser, peu fonctionnel, il a été remplacé par un Renault Master type L2H2 pour un montant de 25 025 € TTC.

La reprise de l'ancien véhicule : 1 800 € ramène l'acquisition à 23 225 €.

La remorque (utilisée pour stocker et déplacer la scène) ayant l'essieu fragilisé par le poids, a été remplacée par une autre, adaptée à cette charge (2 essieux, 2,5 t de charge) pour un montant de 4 680 € TTC.

Deux petites remorques, portant chacune 36 barrières de signalisation type « Vauban », ont été achetées à la société du tour de France à la fin de l'épreuve de l'année 2018 pour un montant de 7 356 € TTC.

Cette ligne de dépenses s'élève donc à 75 000 € en 2017 et 160 261 € en 2018.

Soirée Bien chez soi, Bien avec les autres

La soirée du 10 octobre organisée par la commission seniors de Val-Revermont a réuni un public clairsemé mais de qualité. Elle a été introduite avec un petit film de 6 minutes dévoilant les témoignages d'habitants de la commune sur leur logement idéal et leur conception d'un logement qui serait adapté à leur entrée en âge.

Habiter une histoire personnelle.

Flavie Nallet responsable du Centre Local d'Information et de coordination Gérontologique du bassin burgien a évoqué, comment le logement était attaché à notre histoire personnelle, l'importance qu'il pouvait affectivement revêtir mais aussi la nécessité parfois de déménager pour avoir un logement adapté à sa perte d'autonomie, sortir de son isolement, se rapprocher de sa famille afin d'avoir un environnement plus sécurisant.

Corine Pasquier Belot du Parisolidaire a présenté l'habitat partagé personne âgée / étudiant développé sur Lyon mais qui pourrait être transposé dans nos campagnes avec des personnes âgées / des jeunes travailleurs. http://www.leparisolidairelyon.org/

Habiter, vivre avec les autres.

Jean Marc Braemer pour la commune de Nivigne-sur-Suran et Catherine Gilbert pour l'ADMR de St-Étienne-du-Bois ont présenté les logements Haissor, **Habitat Intermédiaire Service Solidaire Regroupé** développés sur St-Étienne-du-Bois et à Chavannes (inauguré début octobre). Il s'agit d'un habitat pensé pour les seniors, en cœur de village, réalisé entre trois partenaires : une association d'aide à domicile, une municipalité et un bailleur social, afin de permettre, aux personnes âgées de rester dans leur commune.

Véronique Roche, adjointe à la ville de Bourg en Bresse, a évoqué le projet de maison intergénérationnelle construite rue Charles Robin à Bourg et favorisant la solidarité entre habitants de l'immeuble.

Habiter, vivre autrement.

Le dernier témoignage a permis à Mme Stenger de présenter un projet d'habitat participatif « Le Verger » en cours dans le quartier gare à Bourg-en-Bresse. L'idée est de construire un projet d'habitat avec les idées des futurs propriétaires et permettant d'allier logement personnel et espace collectif mutualisés : à côté de la partie privative, il est envisagé la création d'une pièce commune de 60 m^2, des chambres d'amis, un grand potager et un jardin.

http://habitatetpartage.fr/projet-habitat-participatif-bourg-a-bourg-en-bresse-01/

habitatparticipatifbourg@gmail.com

CLIC du bassin burgien

Adag
Association d'action et de réflexion gérontologique de l'Ain

Ouvert à tous, c'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de coordination pour les personnes âgées et leurs proches aidants.

Le CLIC s'adresse à toute personne de plus de 60 ans et à son entourage, aux aidants à la recherche d'information ou ayant besoin d'être aidés dans certaines démarches.

Le CLIC est un service gratuit. Une équipe de professionnels répond à vos questions en fonction de vos besoins et assure la confidentialité de vos échanges.

L'équipe du CLIC fera le point sur votre situation de façon globale et vous orientera vers les professionnels les plus adaptés à votre situation.

Vous pouvez nous consulter pour :

- Connaître vos droits et l'accès aux aides existantes,
- Être guidé dans vos démarches,
- Avoir des renseignements sur le soutien à domicile (services d'aide et/ou de soins à domicile, services de portage de repas, téléalarme...),
- Être informé sur les structures d'hébergement, les aides financières, les transports, les loisirs, les échanges intergénérationnels...
- Obtenir des conseils dans la mise en œuvre d'un plan d'aide à domicile ;
- Connaître les activités ouvertes aux seniors, les actions de prévention (chutes, mémoire, ...)
- En tant qu'aidant, pour être soutenu et informé face à la perte d'autonomie de votre proche.

Tout simplement pour trouver un lieu d'écoute et de conseil.

L'équipe du CLIC et le territoire d'action

Le CLIC du Bassin burgien vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

11 rue Aristide Briand - 01000 BOURG-EN-BRESSE - 04 74 22 11 11
http://www.adag01.fr/

Vie municipale

Le Club Séniors de Val-Revermont

Actuellement le Club recense 65 adhérents(es), jeunes retraités ou moins jeunes, qui se rencontrent régulièrement à travers différentes activités proposées :

S'ils le souhaitent, ils se retrouvent tous les jeudis après-midi pour discuter, jouer à différents jeux de société, de cartes, d'instruments de musique…. Ou chanter. On appelle ce moment les RENDEZ VOUS DU JEUDI à partir de 14h30 jusqu' à 18h à la grande salle de la Résidence réservée uniquement pour le Club.

Pour d'autres, c'est l'occasion de se décontracter et de retrouver de la souplesse dans ses mouvements en pratiquant la GYM DOUCE le Jeudi de 14h30 à 15h30 à la Résidence sous les conseils de M. Christine, diplômée.

La **MARCHE** se pratique tous les vendredis de 13h30 à 17h environ et permet aux randonneurs (euses) de découvrir de nouveaux sentiers et des lieux qu'ils ne connaissaient pas forcément… Des balades plus courtes et adaptées aux personnes sont possibles également…. Toujours encadrées par Christine.

L'**INFORMATIQUE** permet aux novices de se former à Petits Pas les lundis et mardis matin de 9h30 à 11h avec Nicole. Pour les plus débrouillards, Yvette propose des

formations plus spécifiques : photos, albums, calendriers, ... le lundi après-midi de 14h à 16h. Tous ces cours se réalisent dans la salle informatique de la Résidence.

L'**ASTRONOMIE** avec des conférences régulières animées par Jean-Claude sur des thèmes précis : soleil, planètes, ... et l'utilisation de lunettes et de téléobjectifs à l'Observatoire de Ceyzériat prêtées par l'Association Astronomique de l'Ain permet aux amateurs de satisfaire leur soif de connaissances.

La **PHOTOGRAPHIE**, pour apprendre à mieux maîtriser son appareil photographique ou pour trouver les meilleurs plans, est en place depuis une année et Gérard en est l'animateur.

D'ailleurs si vous êtes allés voir l'exposition réalisée (du 26 octobre au 11 novembre) par le groupe à la Résidence vous avez pu vous rendre compte de la qualité des photographies…. Les dates de rencontres se définissent entre les membres de cette activité.

Nous voulions instaurer une activité **DANSES** début octobre mais faute d'inscriptions suffisantes, les cours ont été annulés et pourraient éventuellement se remettre en place à la rentrée prochaine… Alors avis aux amateurs !

Nous avons aussi, cette année, pu organiser une **sortie journalière** en car (52 personnes) le 21 septembre pour découvrir **l'Ardèche** avec son petit train « le Mastrou ».

Des **premiers gestes qui sauvent** seront donnés par les sapeurs-pompiers aux adhérents qui le souhaitent. Cette formation pourrait se renouveler les autres années… A suivre.

Le **repas de fin d'année**, qui est une tradition du Club, s'est déroulé le 6 décembre « Au Voyage des Sens » à Cuisiat avec une grande partie des gens du groupe.

Alors, si vous êtes intéressés par les activités du Club ou si vous voulez proposer d'autres activités…. n'hésitez pas.

Prenez contact en téléphonant au 06 56 86 15 91 ou par mail : seniors.valrevermont@gmail.com

Notez-le aussi : notre Assemblée Générale est programmée le **jeudi 17 janvier 2019 à 14h30 à la Résidence**. Une occasion de se retrouver et de pouvoir échanger ensemble !

Voyage en petit train de l'Ardèche

Jeudi 20 septembre, 50 personnes adhérentes au Club des Seniors de Val-Revermont et aux clubs des villages voisins ont participé à une journée en Ardéche.

Départ à 6h30 de Treffort direction Tournon pour prendre le petit train touristique du Mastrou direction Lamastre. Ascension du train tiré par une locomotive à vapeur conforme à l'ingénieur Anatole Mallet vers la montagne ardéchoise, ses châtaigneraies, tout en découvrant des paysages inaccessibles pitons et rochers en équilibres, ponts romains, tunnel, …

La locomotive Mallet est articulée pour mieux s'inscrire dans les courbes serrées des gorges. Elle est sur la ligne depuis 1903, et scrupuleusement restaurée en 2013 par l'atelier du Chemin de fer du Vivarais. Le train du Mastrou porte son nom de 120 ans.

À Lamastre repas gastronomique puis retour en car vers Tain L'Hermitage pour la visite guidée de la cité du Chocolat Valrhona. Un espace de découvertes des mystères du chocolat, un plaisir aimé de tous. Retour à Treffort à la nuit.

Y a des cigales dans les platanes

Depuis quelques temps, le marché traditionnel de Treffort, qui a lieu tous les vendredis matin, semblait en perte de vitesse.

Parmi différentes raisons possibles, son positionnement au milieu du champ de foire, qui n'a jamais vraiment été satisfaisant. Il occupait au bas mot une quinzaine de places de parking, inaccessibles aux potentiels clients, et rendait les manœuvres parfois difficiles. Sans parler des risques pour les enfants qui avaient du mal à identifier la partie piétonne de la partie accessible aux véhicules, passant de l'un à l'autre sans faire attention.

Le démarrage poussif du marché au printemps a incité les commerçants réguliers* à tester un déplacement sur la route départementale, en concertation avec la municipalité et les agents de la commune.

Depuis le début de l'été, les étals sont désormais alignés sous les platanes depuis chez Bolomier jusqu'à la pharmacie, la route étant coupée pour la matinée.

Dans le même temps, les places du parking sont libérées et l'accès est rendu plus facile pour la population désirant se rendre dans les commerces et services du village. La circulation en transit est par contre détournée.

Après quelques mois de recul, ce changement apparaît très bénéfique.

Les clients sont revenus, les habitants prennent le temps de faire leurs courses, et se rencontrent plus facilement dans le calme d'une rue devenue piétonne le temps du marché. Cet été, les touristes et les habitants des villages alentours ont été nombreux, appréciant le charme d'un marché sous les platanes, avec son « petit air de Provence » (avec un peu d'imagination, ça fonctionne). L'hiver nous dira si cette bonne dynamique perdurera malgré des conditions météorologiques moins favorables.

Bien sûr tout n'est pas résolu. Malgré l'intérêt croissant pour l'alimentation de proximité, de nombreuses familles ne peuvent s'approvisionner sur le marché du vendredi matin en raison de son horaire.

C'est pourquoi certains producteurs envisagent une vente complémentaire le vendredi en fin de journée, à « la ferme du Pré Chevrier » à Cuisiat, à partir du printemps prochain.

Ainsi, il sera facile de s'approvisionner auprès des producteurs locaux, en complémentarité avec les commerçants de la commune.

***Christophe, légumes et fleurs**
Géraldine, miel, huiles et épices
Gaël, fromages et spécialités de chèvres
Rémi, maraîchage sur sol vivant
Olivier, poulets de Bresse et œufs
Christophe, poissonnier (une semaine sur deux)
Ludivine, boucherie fermière

Forum des associations Samedi 15 septembre

Le 7ème forum des associations organisé conjointement par la commune et le Comité des fêtes, s'est déroulé à la salle des sports de Treffort le samedi 15 septembre de 9h à 12h et a montré une nouvelle fois le dynamisme associatif de Val-Revermont.

En effet, sur notre commune, ce sont 40 associations qui proposent des activités diverses et variées et chacun des habitants (du petit enfant jusqu'au sénior) peut trouver de quoi satisfaire ses envies d'apprendre, de faire du sport, de militer, de se détendre, de rendre service et la porte de chacune des associations est ouverte pour les gens qui aimeraient encore plus s'investir en faisant partie des équipes dirigeantes.

Vous avez été encore plus nombreux que les années passées à déambuler devant les stands tenus par une vingtaine d'associations avec une mention spéciale pour l'Association familiale qui propose à elle seule 12 activités et pour deux associations extérieures à la commune : Espace Cheval de Courmangoux et AFS PBA de Bourg.

Nous avons accueilli également la CUMA de distillation qui souhaite sauvegarder ce patrimoine du Revermont, et l'Espace jeunes qui est très actif auprès des adolescents en proposant de nombreuses activités.

Merci à tous, et notamment aux services techniques qui ont aidé pour le montage et démontage des stands et bravo aux trois gagnants du Quiz organisé pour l'occasion par le Comité des fêtes.

Vie municipale

La Grange du Pin

Et voilà, la saison s'est terminée à la Grange du pin, le restaurant a rangé les transats, les paddles ont été remisés et les chalets hivernés. Pourtant l'automne a encore une fois été d'une douceur printanière, les touristes ont pu profiter des hébergements du camping jusqu'à tard dans la saison ; quelques irréductibles baigneurs étaient encore dans l'eau alors que les arbres avaient revêtu leurs habits d'automne.

La saison d'été, très chaude également, a participé à la réussite de notre saison. Vous êtes toujours aussi nombreux à profiter de ce lieu unique et préservé qu'est la Grange du Pin. Les concerts, la retransmission de la Coupe du monde et le feu d'artifices organisés au restaurant ont attiré beaucoup, même énormément de participants (pour la saison prochaine une réflexion sera menée sur le stationnement les jours d'affluence extrême sur le site).

Le camping quant à lui se porte toujours très bien ; nous attirons une clientèle principalement régionale et tout particulièrement cette année, des visiteurs européens très intéressés par nos paysages et nos magnifiques ballades sur les sentiers du Revermont.

À noter également une clientèle associée au Mariage, puisque beaucoup ont eu lieu aux alentours voire même sur le site ; nos chalets et notre site représentent une solution d'accueil idéale et économique pour ce type d'événements.

Vous l'aurez compris, la Grange du Pin est un lieu de rassemblement et de partage, mais c'est également un petit paradis pour les sportifs : dans l'eau, dans l'air, à pied ou en vélo, c'est le lieu idéal pour pratiquer son sport ou son loisir favori. Le site a d'ailleurs accueilli cette année encore, **l'Oxyrace**, avec l'organisation du championnat de France de Triathlon et plus de 600 inscrits dans les différentes épreuves de la compétition.

Ce fut une belle occasion de croiser les stars françaises de la discipline au détour des différents tracés entre Cuisiat et Treffort ; parcours (Vtt ou course à pied) qui seront d'ailleurs pour information balisés et accessibles librement par le grand public tout au long de l'année, et de manière permanente.

Le mois de Septembre est toujours très intense ; à chaque week-end son rendez-vous. Après le triathlon et le rassemblement de la **All VW Family** et des amoureux de la marque Allemande, vous avez sans doute pu découvrir le **NaturAin** sports, une journée organisée par le comité sportif olympique de l'Ain, permettant de s'initier à différents sports de pleine nature, comme l'escalade, la plongée, ou encore la course d'orientation. Bref, une bien belle journée sous le signe de la découverte et de l'activité physique en plein air.

Cette saison, vous l'aurez compris, aura été riche et très positive pour les différents acteurs du site, mais aussi et surtout pour tous les visiteurs et vacanciers en étape sur ce beau lieu du Revermont.

Alors rendez-vous est pris pour une nouvelle saison à la Grange du Pin **à partir du 1er Avril,** d'ici là passez d'excellentes fêtes de fin d'année, un bel hiver à tous !

Et parlez-en autour de vous : La Grange du Pin c'est Bien …

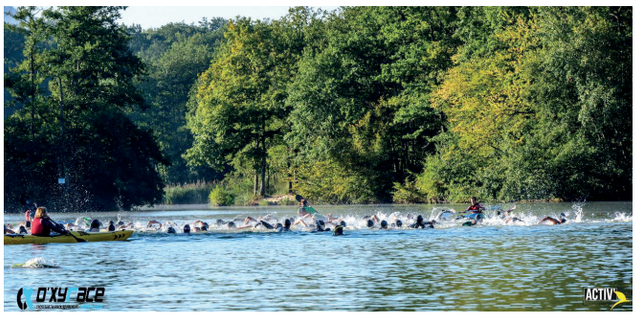
O'XY ace
ACTIV

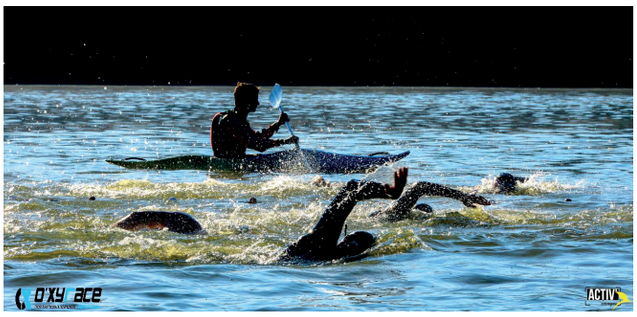
O'XY ace
ACTIV

O'XY ace
ACTIV

O'XY ace
CHAMPIONNAT DE
AIN
Bellamy

O'XY ace
CHAMPIONNAT DE FRANCE
O'XY ace
AIN
Bellamy

Commémorations et animations durant le Week-End du 11 novembre

Un centenaire, cela se célèbre ! Encore plus quand celui-ci est l'anniversaire de l'armistice d'une guerre et de la fin des horreurs des batailles et de toutes leurs conséquences.

Dès octobre 2017, association des Anciens Combattants et commission culture mettaient en route un projet autour de cet évènement. Tout en souhaitant rendre hommage à tous ceux qui avaient souffert, qui étaient morts au cours de cette période tragique, la volonté était forte d'engager ce programme également autour de la notion de paix.

Une mise en œuvre a donc fait son chemin, unissant les idées et les forces de nombreux acteurs et actrices : les Anciens Combattants, la Treffortine, l'école, l'espace jeune, la médiathèque, le club seniors, la Résidence des Mousserons, le CCFD-Terre Solidaire. Toutes ces forces vives ont alors élaboré un programme et le week-end a offert à tout le monde l'occasion de vivre un moment fort de ces commémorations.

Les commerçants avaient été invités à décorer leurs boutiques et vitrines, qui se sont parées des couleurs nationales, tandis que le club Seniors et quelques résidents des Mousserons avaient préparé des fleurs bleues, blanches et rouges pour préparer les monuments aux morts de chaque village aux commémorations.

Une « garde champêtre » accompagnée d'un clairon et d'un tambour annonçait les animations lors du repas des personnes âgées le 28 octobre et sur le marché du 9 novembre.

Puis, tout a commencé le vendredi 9 après-midi : les enfants des écoles étaient réunis sur le parvis de la salle des fêtes et devant un public assez fourni, les plus grands ont dit des poèmes sur la paix et chanté la chanson « Le petit soldat ».

Un peu plus tard, **enfants et adultes lâchaient des ballons bleus blancs rouges**, ceux-ci s'envolant dans un ciel clément emportant des messages de paix préparés par la Treffortine. Puis à la salle des fêtes une cinquantaine d'enfants étaient réunis pour un goûter un peu spécial.

Nous savons bien que les injustices sont une des causes des guerres, c'est à une prise de conscience de ces inégalités mondiales que ce goûter amenait les enfants ainsi qu'un jeu de l'oie sur la paix. Tout cela animé avec brio par les membres du CCFD-Terre Solidaire et les animatrices de la Treffortine.

N'oublions pas l'exposition dans la salle : colombes, messages pyrogravés, dessins, mots PAIX dans toutes les langues, réalisés aussi bien par les enfants de l'école que par ceux du Centre de Loisirs, documents, affiches sur la résolution des conflits dans notre monde actuel.

Le soir, à la résidence des Mousserons, **des textes de retour de guerre** étaient lus par adultes et jeunes. En effet, la médiathèque avec Roland Fuentes avaient proposé un « atelier d'écriture », offrant la possibilité de se mettre « dans la peau » d'un soldat au moment de sa démobilisation ou d'une personne attendant le retour d'un des siens pour écrire une lettre. Des textes d'une grande qualité et faisant ressentir beaucoup d'émotion.

Samedi 10 au soir, à la salle des fêtes, la compagnie du Réverbère jouait la pièce **« Troubade revient de guerre »**, histoire d'un soldat qui ne reviendra jamais, lui, car faisant partie des mutinés de cette horreur. Un spectacle de grande qualité mené de bout en bout par une comédienne seule en scène et une musicienne. Un texte très prégnant, une musique très présente, des moments intenses d'émotion, de tensions, ponctuées de petits instants plus légers, exprimant ainsi avec force les souffrances et ces petits riens de la vie dans les tranchées.

Puis arriva le dimanche 11 novembre : Les cérémonies aux monuments aux morts de 5 lieux : Montmerle, Cuisiat, Pressiat, Courmangoux, et Treffort se sont succédé. À chaque fois, des habitants, jeunes ou adultes lisaient un texte, voire plusieurs et parfois les enfants chantaient. Une forte participation de la population, des enfants des écoles, des gendarmes et pompiers ont donné un caractère encore plus important, en particulier à Treffort où la foule était nombreuse. Foule qui est restée pour la plantation de l'arbre de la paix sur la petite place rénovée à côté de la fromagerie. Moment important pour rappeler la fragilité de la paix et la nécessité de la nourrir comme l'arbre qui nécessitera tous les soins appropriés pour grandir.

Et bien sûr, nous avons terminé par le verre de l'amitié à la salle des fêtes, occasion d'échanger avec les habitants ou de lier de nouvelles connaissances.

Des réponses aux messages de paix envoyés avec les ballons...

130 ballons se sont envolés vers 17 heures, vendredi 9 novembre 2018. Les enfants et les animatrices de la Treffortine, nous étions impatients de savoir s'il y aurait des retours de nos messages de paix. Surprise ! Le lundi 12 novembre, 4 retours par mails, en provenance d'Allemagne et 4 autres du nord de la France...

Chers filles et garçons, Chers femmes et hommes de la Treffortine,

Samedi, je traversais en vélo le parc de Neuruppin. Je traversais un bosquet d'arbres et remarquais du coin de l'œil un ballon. Et l'étiquette qui y étais accrochée. Je continuais. Sûrement un mariage. Sûrement de bons vœux. Je continue à pédaler. Si je ne m'arrête pas, je ne le saurais jamais. Hop, je fais demi-tour et je cueille le ballon dans le buisson de mûres. Un regard sur le papier. Du français. Je ne pouvais comprendre que quelques chose comme : Souvenir - L'année 1918 - Enfants - Amour et guerre. J'étais très excitée et rentrée chez moi,
j'ai tout de suite branché le traducteur de Google. Puis, j'ai cherché sur la carte Treffort et Val-Revermont. Une visite virtuelle en France.

Sur votre site internet, j'ai trouvé l'annonce de votre soirée sur Rose Deville. Cette jeune femme était incarcérée au camp de concentration de Ravensbrück. C'est à 42 km de Neuruppin - Allemagne.

Deux guerres horribles. Tant de morts. Tant de douleurs.
Rien n'est oublié.

J'étais à la fois triste et joyeuse.

Merci beaucoup pour votre message. Dans le monde, les humains devraient être liés entre eux. Nous pouvons tous faire quelque chose pour cela. En espérant que les ballons toucheront ceux qui les trouvent ainsi.

Salutations sincères, Katrin.

Trouvé le 10 novembre à 13h40, dans le parc de Neuruppin, 45 rue Fehrbelliner. À environ 1034 km à pied de chez vous.

L'école a participé aux commémorations du centenaire du 11 novembre 1918 avec des dessins ou fresques réalisés par les élèves de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) sur le thème de la paix : de magnifiques colombes, des dessins hauts en couleurs pour célébrer cette notion.

Les élèves de CM ont lu des poèmes et chanté "Le soldat" de Florent Pagny le vendredi 9 novembre devant les élèves de l'école, les représentants de la commune et des associations ainsi qu'un public conquis.

Les cérémonies dans les villages ont été pleines d'émotion pour les enfants, les parents, les "officiels" et les anciens.

C'est avec plaisir que l'école s'est associée au devoir de mémoire rendu lors de ces cérémonies et a rendu hommage aux poilus. La plantation de l'arbre de la paix a clôturé cet événement.

Bonjour,

Je m'appelle Christian, j'ai 67 ans et Dimanche 11 novembre à 11 heures, j'étais à la chasse dans les bois de mon village, à Pouilley-Les-Vignes dans le Doubs (près de Besançon), lorsque j'ai trouvé un ballon blanc portant cette étiquette. Je l'ai rapportée à la maison et ma femme a recherché l'auteur de cette citation sur internet.

Le voyage de ce ballon aura servi à nous rencontrer par la pensée. Notre message est donc le suivant : les guerres ne servent jamais à ramener l'ordre ou la paix, elles n'amènent que l'injustice et la misère. Avoir peur de la guerre n'est pas suffisant pour assurer la paix. La paix se construit tous les jours, lorsque les hommes adoptent les bons comportements, ne sont pas égoïstes, travaillent pour l'intérêt de tous. On fabrique la paix ensemble, dans sa famille, dans son école, dans son gymnase, dans son usine. Avoir peur de la guerre, c'est être passif, construire la paix, c'est agir.

Nous vous encourageons de tout cœur.

@nnie Breuillot le 11 novembre 2018

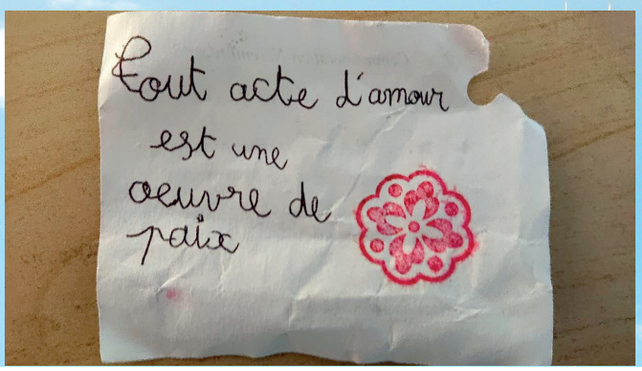

Bonjour, je vous informe que j'ai trouvé ce matin vers 12h00 un ballon du centre de loisirs "La Treffortine" sur ma propriété.

Je ne sais pas depuis quand il était là car je ne suis pas allé dans mon verger depuis le 11/11, date à laquelle s'est envolé le ballon ? Je vous enverrai tout ça avec une copie de la carte michelin pour vous pointer le lieu, mon imprimante est pour l'instant en panne.

Commune de 25380 BRETONVILLERS, lieu-dit LE VAL

Cordialement

Dominique Bretillot - le 11 novembre 2018

Bonjour.

Je m'appelle Léane, j'ai 7 ans, j'ai trouvé le ballon en me promenant avec mon frère Evan de 4 ans et mon papy, dans un pré sur la commune de Grandvelle et le Perrenot en Haute-Saône (70) entre Vesoul et Besançon.

Bisous aux enfants du centre de loisirs - Le 11 novembre 2018

Les missions de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)

mémoire et solidarité

Créé en 1916 dans la tourmente de la Première Guerre mondiale, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est un établissement public, sous tutelle du ministère des armées, chargé de préserver les intérêts matériels et moraux de ses 2,5 millions de ressortissants : anciens combattants, invalides et blessés de guerre, veufs ou veuves de guerre, pupilles de la Nation, victimes de guerre et victimes d'actes de terrorisme.

Pour s'adapter au contexte économique et social du pays, l'ONACVG a vu ses missions évoluer au fil du temps. À la reconnaissance et la réparation est venu s'ajouter, depuis les années 80, un travail de mémoire effectué en liaison étroite avec les enseignants et le monde associatif.

L'ONACVG décline 3 missions au profit de ses ressortissants.

• La mission reconnaissance/réparation

Le **droit à la reconnaissance** des militaires ou civils ayant participé aux conflits contemporains ou aux opérations extérieures.

Il se traduit principalement par l'attribution de la carte du combattant, du titre de reconnaissance de la Nation et des mentions "Mort pour la France" ou "Mort pour le service de la Nation".

Le **devoir de réparation** envers les anciens combattants et les victimes de guerre.

Il se traduit par l'attribution de la retraite du combattant, de la carte d'invalidité et du suivi des demandes de pensions militaires d'invalidité ou encore par l'attribution de l'allocation de reconnaissance en faveur des Harkis et de leurs veuves.

• La mission solidarité

Cette mission essentielle de l'ONACVG se décline ainsi :

- Accueillir, écouter, orienter.
- Apporter un soutien moral et financier.
- Accompagner tout au long de la vie (suivi personnalisé de chaque ressortissant, interventions financières variées (secours, aides, participations)).
- Financement des frais de reconversion professionnelle des ressortissants ayant quitté l'institution militaire.
- Suivi de l'ancien militaire blessé dans la durée.
- Accompagnement des victimes d'attentat.
- Mise en œuvre du statut de pupille de la Nation.

• La mission mémoire

- Mise en œuvre de projets mémoriels et pédagogiques.
- Accompagnement des collectivités ou des associations dans la mise en œuvre des cérémonies commémoratives (protocole).
- Accompagnements méthodologique et financier (sous certaines conditions) des porteurs de projets pédagogiques liés à la mémoire des conflits contemporains.
- Prêt d'expositions sur la thématique des différents conflits contemporains et de la citoyenneté.
- Organisation de concours scolaires : « Les petits artistes de la mémoire, le regard des enfants sur la Grande Guerre », destiné aux élèves de CM1 et CM2 et « Bulle de mémoire » qui invite collégiens et lycéens à réaliser une bande dessinée.
- Organisation de la collecte nationale au profit de l'Œuvre nationale du Bleuet de France autour des 8 mai et 11 novembre.
- Attribution du diplôme d'honneur de porte-drapeau.

Contact
Service départemental de l'Ain
Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
3, rue Brillat-Savarin
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. : 04 74 21 09 95 Mail : sd01@onacvg.fr

Horaires d'ouverture du service du lundi au vendredi :
- De 9h à 12h, sans rendez-vous.
- De 14h à 17h, exclusivement sur rendez-vous.

le Bleuet de France

Sainte-Barbe 2018 : Trois promotions et six médaillés

Samedi 8 décembre, les sapeurs-pompiers du centre de secours de Treffort étaient réunis à la mairie annexe de Pressiat pour une cérémonie de remise de galons et de décorations. Adrien Debourg et Amélie Chevassus ont reçu le grade d'infirmier principal tandis que Raphaël Audebert était promu sergent-chef.

Six médailles de bronze ont ensuite été agrafées sur la poitrine des pompiers comptant dix ans d'ancienneté. Outre les trois promus, ont aussi été décorés Thomas Perdrix, Laurent Curt et Ludovic Maréchal. Ce dernier n'était pas présent à la cérémonie, ayant été appelé en renfort à Bourg.

Le chef de centre, le capitaine Michel Puitin a profité de ce rassemblement et de la présence des maires de Val-Revermont, de Courmangoux et des maires délégués de Cuisiat et Pressiat pour dresser un bilan provisoire de l'année 2018. "À ce jour, nous avons réalisé 430 interventions. Il est à noter que tous les départs ont été assurés, même en pleine journée car nous avons la chance d'avoir une importante disponibilité au sein du centre." Monique Wiel, le maire de Val-Revermont, a d'ailleurs remercié les employeurs qui laissent facilement leur personnel quitter leur poste lorsqu'une intervention le nécessite.

Légende photo : Les promus et médaillés de la soirée, Laurent Curt, Thomas Perdrix, Amélie Chevassus, Raphaël Audebert et Adrien Debourg en compagnie du capitaine Michel Puitin.

Aménagement foncier, agricole et forestier de la commune de VAL-REVERMONT

Au sujet de cette opération d'aménagement foncier en cours, sur la commune, il est important de rappeler deux aspects de la procédure :

- Suite à l'enquête de classement des terrains, de nombreux propriétaires ont manifesté leur intention de vendre leurs parcelles de bois, pré et friche.

La liste de ces comptes de propriété en vente est affichée en mairie.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Les personnes désirant acquérir des terrains doivent prendre contact avec les vendeurs.

- Les dispositions du code rural permettent à un propriétaire, dans le cadre de cet aménagement foncier, de vendre à un tiers des petites parcelles, sans frais de mutation, c'est à dire sans frais d'acte notarié, sous certaines conditions :

- que les parcelles vendues soient comprises dans le périmètre d'aménagement foncier,
- que l'acquéreur soit également propriétaire à l'intérieur du périmètre,
- que la superficie du compte de propriété du vendeur ne dépasse pas 1 ha, 50a et que le montant de la transaction soit inférieur à 1.500 euros.
- que les parcelles vendues ne soient pas grevées d'hypothèques.

Les imprimés d'acte de cession sous seing-privé sont disponibles en mairie.

Ces actes sous seing-privé, conclus entre vendeur et acquéreur, devront être déposés en mairie, laquelle les transmettra au géomètre chargé de conduire les opérations d'aménagement foncier pour vérification.

Ils seront soumis à l'accord de la commission communale d'aménagement foncier.

Les comptes de propriété et documents cadastraux sont déposés en mairie annexe de Pressiat. Toute personne désirant les consulter doit prendre rendez-vous au 04.74.24.30.49.

Histoire et patrimoine

Un lieu, une histoire : Le champ de foire

C'est quelque temps après la révolution, en 1794 précisément, qu'est évoquée l'idée d'un lieu d'échange et de vente qui doit se tenir régulièrement et permettre l'essor des marchés et foires. Dans un premier temps, ce sont les halles publiques qui sont investies.

Les habitants amènent beurre, crème, œufs, volailles, légumes, herbage et autres nécessités et c'est le seul endroit où l'on autorise ces échanges.

En 1824, le conseil municipal décide d'acquérir un terrain qui servira désormais pour les marchés et les foires. La parcelle vendue pour 2400 francs par Sieur Cyprien Marietan fait 19,80 ares, sa nature de terre labourable et son emplacement joignant les maisons d'en bas de la ville en font le terrain le plus propice. En effet ce terrain est situé en plaine, il est en partie à l'abri du vent du nord, il ne nécessite aucun travail pour le rendre utilisable et est situé de manière à amener les eaux du trop-plein de la fontaine (des trois jets) pour faire abreuvoirs, lavoirs et réservoirs.

Cette parcelle deviendra le champ de foire tel qu'on le connait aujourd'hui.

10 ans après son acquisition, en 1834, des canalisations en grès sont fondées et reliées depuis la fontaine des trois jets vers une nouvelle fontaine que l'on construira sur la place du champ de foire. Ces canalisations passeront par la rue qui se fera appeler rue de l'abreuvoir. C'est cette même année que le chantier de la route des esses démarrera, cette voie ayant pour but d'augmenter les échanges et commerces.

En 1837, on réfléchit à construire sur la place, un réservoir assez grand pour faire face en cas d'incendie, mais le préfet refusera l'emplacement. Ce sera finalement aux portes de la ville que se construira la Plate après 1843. De nombreux arbres seront plantés et notamment des platanes sur la place en 1856.

Plusieurs acquisitions autour de la place seront faites par la commune entre 1860 et 1870 dont la maison Raymond. Le poids public verra le jour en 1870 et à cette même époque, on alignera et agrandira la place jusqu'à la mairie actuelle.

Un projet de fromagerie verra le jour en 1892 à l'angle nord-ouest du champ de foire, la société « l'union fromagère de Treffort » investira les lieux en 1901 avec un bail de 60 ans.

En 1902, 24 platanes et 12 marronniers seront plantés. En 1913, on inaugurera l'école des filles.

En 1930, on évoquera pour la première fois l'idée d'un bureau de poste, celui-ci sera d'abord dans le haut du village puis finalement installé en 1950 dans la maison Pomat (actuelle Boulangerie) et ce jusqu'en 2003.

Le conseil municipal en 2005, repensera la place pour en faire un lieu central des commerces, qui jusqu'alors se situaient plutôt sur la partie haute du village. Elle sera complètement revue et aménagée, son architecture est pensée dans le moindre détail des éléments existants, que ce soit le dénivelé, les arbres ou la conduite de l'eau de ruissèlement.

La place du champ de foire a reçu en 2006 la mention « Qualité de vie sociale » du prix national arturbain.fr et en 2007 le trophée de l'aménagement urbain du moniteur.

On ne tarit pas d'éloge de ce lieu de vie, qui fait le bonheur des habitants qui aiment se retrouver pour boire un coup, faire le marché du vendredi matin ou pour faire quelques courses, car ici on trouve tout ce qu'il faut.

Sources historiques : ventres jaunes et cavets n°76-77-78-79 – Périodique médiathèque de Val-Revermont

Des carrons… Des teppins… Des carreaux plombés au Château de Treffort

Un peu d'histoire :

Il faut remonter le temps:

- le temps où carronnières, tuileries fabriquaient tuiles, carrons, carreaux à partir des terres de gaz de banc, du mas Tabouret, de la Razza, etc.;

- le temps où les seigneurs occupaient les sommets, construisaient châteaux et maisons fortes en particulier ceux de la Maison de Savoie, qui a régné sur Treffort et une partie du Revermont,
- le temps où les carreaux fabriqués déjà à Meillonnas étaient diffusés localement, et peut-être même jusqu'à Orgelet??

Des siècles ont passé... les châteaux sont plus ou moins démolis ; tout tombe dans l'oubli.

Au début du 20ème siècle, Tony Ferret, architecte sur Bourg, acquiert les ruines du château de Treffort, tombé en désuétude et reconstruit une résidence sur cet emplacement.

À la même période, des chercheurs amateurs publient les résultats de leurs études sur ce château et surtout sur l'existence de carreaux plombés qui en garnissaient les salles principales au 13ème siècle.

Ensuite :

En 2006, des fouilles dans les ruines du château d'Orgelet (Jura) permettent de mettre au jour des carreaux en terre et plombés – qui seraient fabriqués à Meillonnas (?), et identiques à ceux découverts à Treffort.

Parallèlement, l'association des Amis de Treffort-Cuisiat et du Pays de Bresse se penche sur des recherches effectuées sur les carreaux plombés du château, des carreaux complètement disparus de la mémoire collective. Par la suite, l'association a l'occasion d'acheter des carreaux, propriété privée de certaines familles du village.

Et maintenant :

Ces carreaux, découverts de manière éparse et en petit nombre, étaient destinés autrefois à aménager les sols, dont il est difficile aujourd'hui d'imaginer leur agencement.

- Des carreaux de petite dimension, d'un ton rouge, vert jaspé, jaune ;
- Des carreaux plus grands, à dessins polychromes, en terre rouge avec des motifs incrustés par engobe, et protégé par un enduit au plomb.

L'association n'a pas vocation à stocker ces carreaux, c'est pourquoi il a paru opportun de profiter de la rénovation de la mairie pour porter à la connaissance de tous, ces témoins du 13ème siècle, de façon qu'ils soient facilement accessibles à tous.

Une revue publiée par l'association intitulée « à la recherche des carreaux disparus » est toujours disponible, et ne demande qu'à s'étoffer !!

On dit que des carreaux seraient oubliés dans certaines maisons…

Et si certains d'entre eux retrouvaient la lumière du jour ?

Alors, pourquoi ne pas continuer les recherches... Nous comptons sur vous.

Sur la trace de leurs aïeux…

Quand le petit savoyard s'expatrie, rencontre une revermontoise et fonde sa famille

Il était une fois, toutes les histoires (souvent inventées) commencent ainsi... Mais celle-ci est une histoire vraie.

Si vous visitez le Musée du Revermont à Cuisiat, vous découvrirez une grande photo de mariage, d'un couple uni dans les années 20. Cette photo a été reprise pour faire la promotion des Musées de l'Ain. À côté et à gauche de la photo un homme de dos.

La famille Quey d'Oyonnax reconnait la photo du mariage célébré le 23 septembre 1924, de leurs grands-parents Delphin Quey et Amélie Girod. Cette famille est persuadée que l'homme de dos est le premier fils du couple : Roger né en 1926.

Delphin Quey né en 1895 (3ème d'une fratrie de 7 enfants) part à la guerre. Démobilisé le 15 septembre 1919, il retourne à Versoye (son village natal au-dessus de Bourg-Saint-Maurice à 1410 m d'altitude), où il exerce le métier de fromager.

Il suit une formation à l'École d'Industrie Laitière de Poligny pour parfaire son métier, posséder un diplôme. Celui-ci lui permet de se faire embaucher comme fromager, par les sociétés coopératives de fromagerie qui se créent à l'époque. Diplôme en poche, il débute sa carrière de fromager à Sanciat commune de Meillonnas le 1er Avril 1922. C'est là qu'il rencontre Amélie Girod (née à St Étienne-du-Bois), ils se marient le 23 septembre 1924.

De cette union naît Roger (l'homme à gauche de l'affiche) aîné de 3 enfants. Ils résideront à l'ancienne fromagerie de St Étienne-du-Bois, puis la nouvelle et enfin à celle de Montagnat.

Cette vie de labeur est racontée dans un livre par Roger, transmis dans la famille. Cette famille a gardé la robe de mariée d'Amélie.

Dimanche 1er novembre Pierre, Jean (les fils de Roger) étaient heureux de retrouver les traces de leurs grands-parents mais aussi la photo de classe de leur grand-mère.

Trois garçons Pierre, Louis, André, et Ginette

Enfance & Jeunesse

École : le cross au profit de l'association ELA

Le mardi 16 octobre, tous les élèves de l'école se sont retrouvés pour courir le cross scolaire. Cette année cette épreuve sportive est associée à l'événement "Mets des baskets et bats la maladie", slogan de l'association ELA qui lutte contre la leucodystrophie.

Sur les deux stades, les élèves ont couru sur des circuits plus ou moins longs afin de permettre de parcourir la distance reliant la commune de Val-Revermont à celle de Saint-Martin-de-Bréhal où les CM iront en classe de découverte au mois de mars (défi interne à l'école). Finalement les élèves ont réalisé une distance de **348 km 580** ; les CM s'arrêteront à Nemours.

Ce cross s'est déroulé dans d'excellentes conditions grâce à l'engagement de tous, petits et grands. Merci aux parents accompagnateurs et à tous les enfants, ainsi qu'à la commune pour l'aide à l'organisation.

Nous avons aussi versé un don d'environ 150 € au profit de l'association ELA (résultat de l'appel au don symbolique de 1€ par famille).

Les petits mitrons mettent la main à la pâte

Mercredi 29 août, Gilbert Thevenard, boulanger à la retraite de Cuisiat, a reçu les enfants du Centre de Loisirs la Treffortine.

Accompagnés par Dalila Vachet (Directrice), Albane, Zoé, Marine et Pauline, les 30 enfants de 4 à 10 ans ont mis les mains à la pâte et cuisiné chacun pizza, brioche, pain qu'ils ont dégusté ensuite. Si les petits sont venus en véhicule, les plus grands étaient venus de Treffort à pieds.

Le marché des créateurs, une nouvelle édition réussie

Ce ne sera pas la pluie, ni le froid, et ni les manifestations de gilets jaunes qui auront empêché cette 3ème très belle édition du marché des créateurs organisé par le sou des écoles.

35 exposants étaient réunis, avec des stands plus beaux les uns que les autres, des créations originales allant des bijoux en bois, des sacoches en tissus, passant par les objets écoresponsables, des lampes artistiques…

Les visiteurs, nombreux par vagues (une le matin entre 10h et 12h et une autre entre 15h et 18h), pouvaient trouver des cadeaux de noël hors norme, alliant à la fois l'originalité, la créativité et le commerce local.

Les parents de l'école mobilisés, et qui ont aidé, ont rendu cette journée agréable pour tous. Heureusement ils étaient nombreux pour se répartir entre les distributions des 60 sapins, des chocolats , et la vente de gâteaux, crêpes et vin chaud.

Amicale des Donneurs de sang

Depuis 58 ans, l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Saint Étienne-du-Bois et Val-Revermont s'évertue à promouvoir le don de soi sous toutes ses formes, sang, plasma, plaquettes et aussi don d'organes et de moelles osseuse. Composé de 15 membres, le bureau organise les collectes à Saint Étienne-du-Bois (5) et à Val-Revermont (3) en partenariat avec l'EFS (établissement français du sang). Il faut savoir que chaque jour, 10000 Dons sont nécessaires pour sauver des vies, chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce aux dons du sang.

8 semaines, c'est le délai entre chaque don du sang.

La collecte dure environ une heure, le donneur est accueilli par une secrétaire, ensuite par un médecin ou une infirmière agréée. Le prélèvement se termine par une collation post-don.

Une heure de son temps pour sauver des vies, quel beau geste.

Tout au long de l'année, l'amicale s'efforce d'être présente avec ses membres sur les différentes manifestations de votre commune et aussi en organisant des manifestations telles que le traditionnel et sympathique méchoui en juillet et une soirée théâtrale en fin d'année.

Grâce à cette mobilisation totale, ce ne sont pas moins de 380 poches de sang qui ont été collectées dans nos deux communes, sans compter celles qui ont été prélevées directement à l'EFS à Bourg ou ailleurs, dans les collectes événementielles.

Une éthique à défendre : don de soi, volontariat, anonymat et non profit. Vous trouverez dans ce bulletin les dates des collectes pour l'année prochaine, l'amicale vous attend, les malades aussi.

Les collectes 2019

	Saint Étienne du Bois Salle des Fêtes	Treffort Foyer des Mousserons
Vendredi 1er février		16h00-18h30
Lundi 11 février	16h00-19h00	
Lundi 15 avril	16h00-19h00	
Vendredi 24 mai		16h00-18h30
Lundi 8 juillet	15h30-18h30	
Lundi 16 septembre	16h00-19h00	
Vendredi 27 septembre		16h00-18h30
Lundi 25 novembre	16h00-19h00	

Protéger nos enfants des ondes

« On s'achemine vers une crise sanitaire d'une ampleur jamais vue. Même la crise de l'amiante dont il a fallu un siècle pour que le président Chirac dise stop en 1996, ce n'est rien à côté de ce que les ondes électromagnétiques sont en train de produire… ». C'est avec un groupe d'une vingtaine de scientifiques que le Professeur Belpomme met la dernière main à son dernier ouvrage ***Le Livre Noir des ondes*** prévu en 2019.

Les conséquences néfastes sur la santé des ondes sont maintenant scientifiquement établies : personne ne peut les ignorer, surtout les décideurs et les politiques. Et le professeur de cancérologie d'expliquer : *« les ondes électromagnétiques existent dans la nature, exemple les rayons du soleil qui bronzent naturellement notre corps : au bout d'un certain temps, on a le réflexe de se mettre à l'ombre. Ce n'est pas le cas avec les cabines solaires, heureusement interdites par la loi depuis peu. »*

Pulsées et polarisées

Les ondes naturelles se déploient dans tous les plans de l'espace alors que les artificielles ne restent que dans un seul plan : elles sont polarisées. Elles sont aussi pulsées c'est-à-dire produites par un courant électrique délivré selon un certain rythme non lié au vivant. Pulsées et polarisées, les ondes produisent des conditions nouvelles pour les êtres vivants : par exemple, elles modifient le cheminement des ions du corps (particule avec charge électrique). Il en est ainsi pour les abeilles qui ne retrouvent plus leur ruche ou pour les moutons soumis à des ondes par des installations industrielles et dont une fraction crève comme le rapportait un technicien intervenant en milieu agricole.

Le Pr Belpomme raconte la consultation d'un monsieur accompagné de son jeune fils, sujet de retards scolaires, et cherchant en vain la cause. Sur le seuil de la porte, le papa confiait au docteur que son enfant avait été élevé… avec un baby phone de surveillance durant les trois premières années de sa vie : « on a trouvé » s'exclama alors le Docteur.

Un tel appareil électrique sous tension permanente est un émetteur d'ondes pulsées, rien de tel pour provoquer des anomalies dans la constitution du cerveau des enfants.

Addictions et profits

Plus loin, le professeur évoquait les addictions dont sont victimes nos jeunes. Ainsi dans un collège, le nombre de sms (ou textos, petits messages envoyés) par jour a été mesuré à 200 en moyenne avec des pics à 500. Le téléphone portable est désormais interdit dans les collèges : ce devrait être la règle aussi dans les lycées. Au prix d'une lutte d'influence féroce contre les lobbies, ***la loi Abeille*** a interdit le wifi dans les maternelles : cette loi devrait être renforcée selon M. Belpomme qui connait bien la sénatrice Laurence Abeille et son combat.

Les ondes se classent selon leur longueur, donc leur fréquence. Jusqu'à présent, l'industrie ne s'est préoccupée que de leur effet thermique. Or, les ondes utilisées dans les technologies sont les basses et très basses fréquences, sans aucun effet thermique. Selon le Pr Belpomme, les industriels ont beau jeu de minimiser si ce n'est ignorer leurs effets, par exemple, en ne mesurant que d'éventuels effets thermiques, inexistants, pour affirmer leur innocuité. Ils veulent défendre à tout prix le déploiement de leurs technologies et les profits de leurs actionnaires.

Selon lui, les politiques et décideurs de tout bord ne peuvent plus ignorer les effets des ondes électromagnétiques sur la santé, notamment sur celle des jeunes, des femmes enceintes, des personnes fragiles et des hyper-électro-sensibles (HES). Ces derniers sont au nombre de 100.000 à 200.000 en France, chiffres à retenir.

Vigilance Information Santé - vigilanceinfosante@gmail.com

Associations, sport & loisirs

Comité de Fleurissement

Vous l'aurez sans doute remarqué, le Comité a choisi depuis quelques années de changer ses habitudes de fleurissement. Nous avons pris en compte les changements climatiques qui nous imposent des étés de plus en plus chauds, sans pluie, et nous avons essayé d'adapter nos plantations en fonctions de ces nouvelles contraintes.

De plus, la commune ayant adopté le « zéro phyto », nous avons choisi des plantes sans souci, avec des labels (ADR) assurant une grande résistance naturelle ne nécessitant pas de traitement et ne consommant pas beaucoup d'eau (passée la première année).

C'est ainsi que nous avons introduit de nombreuses vivaces et rosiers, choisis pour leurs longues floraisons, et un entretien facile, qui ne feront qu'embellir avec les années. Pour travailler à toutes ces nouveautés, nous avons reçu l'aide très efficace de Christopher, l'agent technique de la mairie.

Si vous avez des idées sur le fleurissement, ou un peu de temps à consacrer à l'embellissement de notre commune, rejoignez-nous.

Contactez Michelle Paillard, la secrétaire du Comité : 04 74 51 32 37.

École de musique de Marboz-Coligny

Les professeurs de l'école de musique intercommunale Marboz-Coligny assurent des cours de solfège et d'instruments (dès la première année). Ces cours s'adressent à toute personne à partir de 7 ans, sans limite d'âge ni de niveau.

Les cours de solfège sont collectifs et les cours d'instruments sont individuels.

Instruments enseignés : flûte traversière, clarinette, hautbois, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba, batterie et percussions.

Les élèves, après quelques années d'apprentissage instrumental, intègrent l'Orchestre Junior de l'école (dirigé par Laurent Paquelier), qui leur permet d'apprendre à jouer en groupe, sous la direction d'un chef. Ils pourront ensuite intégrer une harmonie.

Une **audition des élèves de l'école et de l'orchestre junior** a lieu chaque année, en février. Pour 2019, **rendez-vous le samedi16 février, à 20h15**, à Marboz.

Des classes de « découverte cuivres » ont été mises en place à Bény et à Saint-Étienne-du-Bois depuis septembre 2018.

Le 7 juillet 2019, l'Orchestre Junior participera au concert d'ouverture du Festival de musique de Coligny.

Pour tout renseignement :
Bernadette LOMBARD : 04 74 42 06 57 et 06 83 01 84 64
Isabelle MARECHAL : 06 82 24 67 10

Le club de tarot des Cavets se retrouve au restaurant

Chaque année en fin de saison, les adhérents du club de tarot des Cavets du Revermont se retrouvent au restaurant pour finir la saison.

En juin 2018 pour différentes raisons, cela n'a pas eu lieu.

Ce mardi 23 octobre c'était chose faite ! La clôture festive de la saison 2017 / 2018 s'est faite à l'Auberge du Mont Myon.

Compagnie Passaros : les vendredis à Pressiat

La compagnie Passaros propose des ateliers et créations chorégraphiques ouvertes à tous. Pour la seconde année "Les vendredis à Pressiat" est un atelier de danse mensuel ouvert à tous à partir de 15 ans et accueillant les situations de handicap.

Il est animé en alternance par Émilie Borgo ou Marie-B Vulin. C'est un temps pour danser, explorer, improviser et affiner sa conscience du corps et du groupe. Les danseurs participant à ces ateliers sont régulièrement associés aux créations de la Compagnie.

Les ateliers sont ouverts à tous. Aucune expérience n'est requise.

Un rendez-vous par mois de 15h30 à 18h les 14/12/2018 et 11/01, 15/02, 8/03, 5/04, 10/05, 14/06/2019

Tarif : 20€ par atelier + 10€ d'adhésion à la Compagnie. Un atelier « découverte » est offert aux habitants de Val-Revermont.

Renseignements et inscriptions :
emilie.borgo@passaros.fr, 06.61.94.04.44, www.passaros.fr

Le MadFest, un festival pour tous

Samedi 25 août, le Festival MadFest a ouvert ses portes sur la place de Cuisiat avec un programme dense et varié.

Une météo peu clémente associée à une chute des températures ont fait que le public s'est peu déplacé.

L'équipe organisatrice « 98 Décibels » a cependant rempli le contrat et tous les programmes ont été maintenus.

De nombreuses activités étaient proposées comme la lecture de contes au Musée du Revermont, l'initiation aux danses bressanes, la confection et dégustation de gâteaux, jeux de bois, courses de garçons de café, création de fusées à eau (avec Didi) et le lancer de pantoufles. Tout cela a contribué à une ambiance festive, bon enfant et familiale l'après- midi.

La journée s'est terminée en musique avec des groupes tels que Little Man, The Thirsty, Asrtro Zombies, Psykokondrisk, Radical Suckers et DJ Vinzou.

Les dates de l'année 2019

- **Assemblée générale le 20 janvier**
- **Belote, le 2 février**
- **Fête de la St-Jean : le 22 juin**
- **Fête de la St-Laurent : 3 et 4 août**

Les Amis du Mont Myon

Une belle St-Jean a eu lieu le 24 Juin dans une bonne ambiance, malgré les milliers de pyrales du buis qui tournoyaient sur la place.

Environ 200 repas ont été vendus, et deux groupes ont été très appréciés pour animer la soirée, PLAY TIME en première partie suivi d'OVERCOM.

Une affluence moyenne a marqué la St-Laurent avec 150 repas vendus. Il n'y a pas eu d'animation l'après-midi, mais un karaoké géant en soirée couplé avec le bal populaire en ont fait un beau succès.

Pour l'association, le président, Luc Martinot

Associations, sport & loisirs

O Lubies de Marie

Oh Marie, quel talent tu possèdes ! Marie Curt est la reine de l'argile polymère ou cernit. Elle réalise des bijoux à partir de cette pâte depuis quelques années et elle en a fait son activité secondaire.

C'est la passion de Marie. Alliant art et technique, la création de bijoux nécessite talent et savoir-faire. La technique japonaise de Mokumé gané donne une impression de sculpture à une surface lisse.

Elle consiste à produire un effet laminé par l'utilisation de couches successives de différentes couleurs de pâte cernit puis à les aplatir avec une machine à pâte ou un rouleau.

La technique de l'inclusion consiste tout simplement à inclure des bouts de pâte dans la pâte existante. La technique de la cane consiste à additionner des boudins de pâte fine afin de créer des motifs pour ensuite les incruster. Le bijou est ensuite trempé dans de l'eau savonneuse et poncé avec du papier de carrossier. La dernière étape consiste à polir.

Marie vous accueille chez elle pour des stages d'une journée ou d'une demi-journée. Chaque année, elle expose au marché de la création proposée par le sou des écoles de Val-Revermont.

Elle a eu la chance l'année dernière d'être invitée par la journée européenne des métiers d'Art par la Chambre des Métiers. Elle continue à se perfectionner et se rend une ou deux fois par an à Nîmes suivre des stages proposés par Carole Simon, une américaine. Elle admire d'autres polyméristes comme Fabiola Perez ou Gadouille (http://gadouille.canalblog.com/).

O Lubies de Marie - 64 rue Principale - 01370 Cuisiat
06 69 61 78 61

https://www.facebook.com/olubiesmarie/?rc=p

Des nouvelles de la Fabrique...

LA FABRIQUE DU MONDE RURAL du REVERMONT

Depuis juillet 2017, la fabrique du Revermont éclos progressivement dans le hameau de Thioles, à Simandre-sur-Suran. Mais qu'est-ce qu'une fabrique ? Rapide rappel pour ceux qui n'auraient pas suivi de près l'aventure : le MRJC, mouvement d'éducation populaire géré et animé par des jeunes de 13 à 30 ans, a souhaité acheter et développer des lieux en milieu rural. La fabrique du monde rural va, à terme, abriter plusieurs espaces : un gîte de groupe, des bureaux partagés (ou espace de co-working), un bar associatif et salle de spectacle. Mais que s'est-il passé pour la fabrique en 2018 et qu'a-t-on imaginé pour l'année à venir ?

Les premiers **chantiers participatifs** de la fabrique étaient ouverts à tous, bricoleurs chevronnés ou amateurs curieux, et ont permis de remettre à neuf la partie qui accueille les bureaux partagés.

Les chantiers participatifs se poursuivent encore cette année sur le même principe : un chantier une fois par mois d'un ou deux jours, tout le monde est le bienvenu, et la fabrique offre le repas de midi pour remercier les petites mains qui participent à ces moments créatifs et conviviaux ! **L'espace de co-working a d'ailleurs été inauguré le 1er septembre et est prêt pour accueillir** tous ceux qui le souhaitent, télétravailleurs, associations, entrepreneurs, contactez-nous !

Le 1er septembre a été l'occasion de fêter les 1 an d'acquisition du bâtiment de la fabrique.

Les spectateurs ont été au rendez-vous, variés et nombreux, pour profiter du programme : spectacle de cirque, jeux, repas, concert. Rendez-vous dans un an pour le retour du festival La Voie des Colporteurs 2019 en août, notamment à la fabrique !

Même si la salle de spectacle n'est pas encore prête à accueillir spectacles et spectateurs, la fabrique propose cette année encore des activités et propositions culturelles à tous sur tout le Revermont.

Après les samedis de la fabrique, une nouvelle formule est proposée en partenariat avec les organisateurs du festival La Voie des Colporteurs. Bienvenue donc à la tournée des colporteurs !

Un samedi par mois vous retrouverez différentes activités ludiques, sportives ou créatives (bricolage, tournoi de foot, molki, marché de noël, escape game et bien d'autres choses, retrouvez le programme dans vos commerces). Pour clôturer ces journées, la tournée des colporteurs propose un spectacle ou une scène ouverte. Au rendez-vous, du cirque, du théâtre, de la musique, de l'humour, pour tous les âges, entrée libre !

La fabrique reste ouverte à tous, n'hésitez pas à y passer, toquer, visiter, demander des infos, imaginer des projets sur le Revermont, rêver, créer avec nous !

Lucile CLAIR, pour la fabrique du Revermont
Fabrique.revermont@mrjc.org 07 83 29 64 99
594 route de Dhuys 01250 Simandre-sur-Suran

La Tournée des Colporteurs

Pourquoi une tournée des colporteurs ?

La tournée des Colporteurs a pour but d'animer le territoire, de créer des rencontres entre habitants, entre associations, de faire vivre les places de villages tout au long de l'année. Elle permet également de préparer au mieux l'arrivée du festival La Voie des Colporteurs 2019, et se déroule donc dans les 7 communes qui serviront de village étape lors de la prochaine édition.

C'est l'occasion de rencontrer ceux que l'on ne connait pas, de crier dans les rues, d'amener de la bonne humeur, de l'animation, de la culture, des fous rires d'octobre à avril, même en plein cœur de l'hiver. Quand aura lieu la tournée ?

Les dates des samedis de la tournée sont les suivantes :

- Le 20 octobre 2018 à Villereversure
- Le 24 novembre 2018 à Corveissiat
- Le 8 décembre 2018 à Hautecourt
- Le 12 janvier 2019 à Chavannes
- Le 9 février 2019 à Simandre Sur Suran
- Le 9 mars 2019 à Jasseron dans la journée et à Meillonnas pour le soir
- Le 13 avril à Val Revermont

Et que va-t-il se passer pendant les samedis de la tournée ?

• Le matin

- La grange à bricole : On investit une grange pour installer un atelier de bricolage éphémère et préparer la décoration du festival 2019. Toutes les idées et les petites mains sont les bienvenues. Au programme, silhouette de colporteurs, sculpture en récup', peinture, etc.
- Tous au café : On va se poser un moment au café, PMU, bar du coin pour causer avec les locaux, discuter philo ou météo, sortir une guitare peut-être, se fondre dans le décor.

• Midi : J'irai manger chez vous !

Par groupe de deux, les bénévoles de la tournée s'invite à table dans le village du jour ! L'idée est de se rencontrer, d'échanger, de parler du festival, de la fabrique, des projets du territoire, de ce qui vient entre l'entrée et le dessert ! Chaque duo ramène un petit quelque chose à partager avec les généreux accueillants.

• 14h30 – 18h environ : Grand jeu !

À chaque samedi de la tournée son grand jeu ! Avis aux idées folles et farfelues, aux amateurs de sports extrêmes sur table, ou de course en sac !

Cette partie de la journée est à construire le plus possible avec une ou plusieurs associations locales de la commune occupée pour le samedi.

• 18h : Le Zapéro du collectif

On se retrouve pour débriefer ce qui avance dans l'organisation de la tournée du festival autour du traditionnel Zapéro du collectif de bénévoles qui portent cette aventure !

• Soirée : Vous avez dit spectacle ?

Chaque samedi se clôturera par une proposition culturelle. Pour l'instant la programmation est la suivante :

› **20 octobre** à Villerversure : "Carton plein - Loto à la con" de la compagnie Pièces et Mains d'oeuvre
Teaser : https://www.youtube.com/watch?v=WEbRJPRQGME&ab_channel=FabienWaltefaugle

› **24 novembre** à Corveissiat : scène ouverte par l'association Musikar

› **8 décembre** à Hautecourt : "Ce ne sera pas long" de la compagnie Girouette
Teaser : https://www.youtube.com/watch?v=WKiSjsrZb8w&ab_channel=Greg%26Natacha%2FCompagnieGirouette

› **12 janvier** à Chavannes : "Ca marche pour moi" par Cécile LOPEZ

› **9 février** à Simandre Sur Suran : scène ouverte par l'association Musikar

› **9 mars** à Meillonnas : La Collection Shackleton - Compagnie Les Décintrés (en costume), programmé par le théâtre de Bourg-en-Bresse.
Pour voir le teaser : https://www.youtube.com/watch?v=x2aSZnSCUj0&ab_channel=Th%C3%A9%C3%A2tredeBourg-en-Bresse

› **13 avril** à Val-Revermont : Jean-Pierre, Lui, Moi – Compagnie Pocket théâtre.
https://www.pockettheatre.fr/jean-pierre-lui-moi

Associations, sport & loisirs

Un Club, un Territoire

Plaine Revermont Football vient de fêter ses 10 ans d'existence. Une jeunesse pour ce club issu de la fusion de l'ESTC, Meillonnas et de l'ASS qui à eux totalisent plus de 100 ans d'histoire …

En cette période de trêve, les joueuses et les joueurs se reposent, les infrastructures aussi. C'est l'occasion de vous ouvrir les portes de ce dynamique club convivial, familial, de plus de 300 licenciés et acteur de son territoire tout au long de l'année.

En effet, d'août à décembre et de février à juin, votre territoire vit au rythme des séances d'entraînements (du lundi au vendredi en fin de journée) et des matchs : le vendredi soir avec les vétérans, le samedi matin avec les jeunes de 6 ans à 11 ans, le samedi après-midi pour les footballeurs de 12 ans à 18 ans, le samedi soir pour l'une des équipes Seniors (la réserve de la réserve) ainsi que l'équipe féminine. Enfin, le dimanche, l'équipe Seniors « réserve » joue en lever de rideau de l'équipe fanion.

Ces activités sont implantées sur 3 lieux : Meillonnas, Val-Revermont (Treffort) et Saint-Étienne-du-Bois.

Merci du soutien et de l'écoute de la municipalité et de son équipe notamment pour l'entretien et les tontes.

Vous êtes tous les bienvenus au bord de la main courante pour encourager toutes ces équipes et les joueurs « du cru » et échanger avec parents, dirigeants, et éducateurs.

Le Club, par l'intermédiaire de salariés diplômés, propose des activités éducatives et sportives (AES), de l'aide aux devoirs pour tous les enfants des classes élémentaires, cela tous les jours de la semaine, avec pour **les mercredis le Pass'Sport.**

Enfin, des événements festifs sont organisés par le Club dans le but d'assurer la pérennité financière. C'est le cas du loto le 17 février 2019 à Meillonnas, du Tournoi du 1er mai à Saint-Etienne-du-Bois, de l'arbre de Noël en Décembre à Treffort, de la pétanque en Juillet, du bal en novembre, d'un tournoi en salle en février, de la tenue de buvettes, de parkings lors de manifestations d'autres associations du territoire.

Merci aux entreprises et commerçants de proximité pour leur soutien sans faille.

Le FOOT au FÉMININ

Le club de Plaine Revermont Football, dans la lignée de sa fédération et de son district, accueille de plus en plus de filles, le Foot au Féminin. C'est une belle histoire qui est en train de s'écrire avec une équipe engagée en championnat départemental à 11. Si nous sommes encore loin des belles années vécues au niveau régional (2008), rappelez-vous que l'aventure « filles » a débuté, sur notre territoire, dans les années 80 !

Nous pouvons être heureux et fiers, de cette (re)naissance !

Belles fêtes de fin d'année en famille et rendez-vous en 2019 pour une belle et enthousiasmante année sportive, au masculin et au féminin !

Le Comité Directeur de Plaine Revermont Football
Contact : 553892@laurafoot.org

L'Espace UNIS'VERS à la Résidence les Mousserons de Treffort vous ouvre ses portes samedi 19 janvier 2019, de 10h à 18h

Nouvellement arrivées sur la commune de VAL-REVERMONT, Brigitte Dauvergne, thérapeute énergéticienne, et Marie-Hélène Thoral, accompagnatrice en évolution personnelle, toutes deux partenaires de l'association UNIS'VERS, vous accueilleront pour présenter leurs activités de soins et de bien-être, avec des conférences et ateliers tout au long de la journée.

Leurs nombreuses compétences se complètent harmonieusement et résultent de la psychologie énergétique en travaillant avec le corps, l'émotion mentale et de l'âme sans aucune référence à la religion. Il s'agit ici de travailler la conscience afin de retrouver « la liberté ».

Dans un premier temps, elles ouvriront les portes de leur cabinet, actuellement en fin de rénovation, 4 jours par mois dès le début d'année 2019 et proposeront un voire plusieurs ateliers d'ici la Porte-ouverte de janvier mais espèrent rapidement pouvoir s'ancrer sur Treffort à temps plein en vous accueillant 4 à 5 jours par semaine !

Notons qu'en parallèle, elles animent, une fois par mois, un Cercles des Femmes sur Bourg en Bresse. Un moment où partager, parler, témoigner sur la confiance et l'estime de soi, à tout âge.

Une date à noter : 1ère rencontre du 1er CERCLE DE FEMMES sur Treffort le 26 janvier 2019.

L'ESPACE UNIS'VERS est un lieu de rencontres, d'échanges, de conférences, de stages, d'ateliers multi thèmes sur la santé et le bien-être et de soins personnalisés.

C'est aussi un lieu de pratiques alternatives ouvert à vos idées (cuisine/alimentation/santé, bien-être au naturel pour prendre soin de soi, vivre écologiquement au quotidien….),

Rendez-vous pour plus d'informations sur leur site : www.cercledefemmes01 (à partir de janvier 2019).

Dans l'attente de l'ouverture de leur site internet, en cours de création, vous pouvez contacter :

Brigitte DAUVERGNE au 06.08.73.94.46
Marie-Hélène THORAL au 06.17.99.24.04

Espace UNIS' VERS - Rue Mousseron - TREFFORT-CUISIAT 01270 VAL REVERMONT.

Brigitte DAUVERGNE est diplômée en psychologie, elle a exercé dans le milieu industriel et commercial pendant 17 ans en qualité de responsable d'entreprise. Puis, elle est devenue conseillère pour personnes en insertion où elle a pratiqué pendant 15 ans. Elle a aussi effectué de nombreux stages sur le développement personnel et animé plusieurs ateliers et stages sur le sujet.

Elle a habité 2 ans à Cuisiat et fut élue Femme de l'année par le Conseil Départemental en 2010.

Elle travaille sur la mémoire cellulaire, après avoir suivi une formation certifiée, pendant 2 ans.

Cette mémoire garde des émotions enfouies au fond de soi qui nous font souffrir comme la tristesse, la colère, la dépression, sentiment d'abandon...sans avoir vraiment conscience de sa nature. Elle utilise donc le toucher intuitif pour « libérer le patient » de cette émotion en lien avec les mémoires familiales.

Elle utilise également la méthode des soins reiki (soins non conventionnels d'origine japonaise, fondée sur des soins dits « énergétiques » par apposition des mains). Le massage métamorphique (pieds, mains et tête) est un toucher énergétique pouvant être pratiqué dès le plus jeune âge.

Elle porte beaucoup d'intérêt sur la période prénatal que le patient a vécu.

Marie-Hélène THORAL est depuis 16 ans conseillère en évolution professionnelle pour les personnes en reconversion ou en insertion professionnelle. Et depuis 12 ans accompagnatrice en évolution personnelle par le bien-être et les soins énergétiques.

Elle est passionnée par la relation d'aide.

Elle a été initiée aux bases de la psychologie pendant 2 années par une psychologue clinicienne

Elle détient une Certification de Techniques de Relaxation Corporelle dont par exemple : le massage ayurvédique qui est une composante à part entière de médecine traditionnelle indienne, utilisée depuis des millénaires pour le bien-être, pouvant aider à se sentir mieux dans une période charnière (après un accouchement avec massages du ventre par exemple).

Elle pratique la naturopathie en alimentation, la méditation et la relaxation, le DO IN, le massage assis mais également l'aromathérapie pour son impact sur le psychisme, la réflexologie plantaire, les soins olfactifs utilisés pour traiter un problème d'ordre psychologique.

Elle vient de terminer une formation de 3 années en psychologie énergétique, nouvelle approche d'aide à la personne.

Culture

Retour sur les animations de la médiathèque

Premières pages 13 octobre

Comme chaque année, la médiathèque participe à l'opération premières pages, initié par le département de l'Ain. Ce dispositif consiste à offrir un livre à chaque enfant né ou adopté dans le département et de faire entrer les familles dans les médiathèques.

Cette année les petits de 2017 ont reçu le livre « Chut pas de bruit, bébé phoque est endormi ». La médiathèque et le RAM ont proposé aux familles un petit spectacle spécialement créé pour l'occasion par le groupe « art de conter » du centre social des Vennes.

Les familles qui n'ont pas pu se déplacer peuvent venir récupérer le livre jusqu'au 31 décembre.

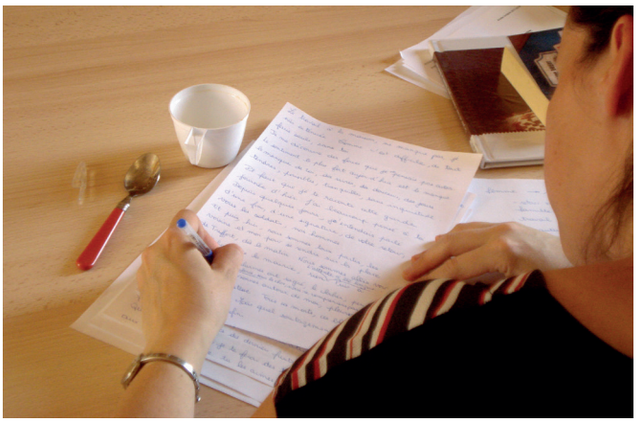

▲ Atelier d'écriture 6 octobre

En prévision des commémorations nous avons proposé au public un atelier d'écriture. Le but était la rédaction de correspondance à l'annonce de l'armistice le 11 novembre 1918. Les participants se sont mis dans la peau d'un poilu ou d'une personne attendant le retour d'un soldat.

Ces lettres, très émouvantes, ont été lues vendredi 9 novembre au foyer des mousserons devant un public conquis. Un grand merci aux participants et à Roland Fuentès qui a animé cet atelier d'écriture.

◀ Rencontre RAM et anciens

À l'occasion de la semaine bleue et de la semaine du goût les anciens de la commune et les assistantes maternelles se sont retrouvées à la médiathèque pour un café et des échanges
à la médiathèque.

Un joli moment de partage intergénérationnel que nous espérons pouvoir renouveler.

Nos rendez-vous incontournables :

Prix Graines de lecteur : du 1er décembre au 31 mars 2019, les enfants sont invités à choisir leur album préféré parmi 5 proposés (Dispositif proposé par la direction de la lecture publique).

Lectures pour les enfants un samedi par mois.

RDV instants coups de cœur une fois par trimestre.

▲ À venir

En février, nous proposerons deux rencontres avec l'illustratrice Cécile Haegelin.

- **Samedi 2 février** : présentation de l'illustratrice et de son travail à 10h
- **Samedi 9 février** : Lecture et atelier création Chapeau en matériaux de récup' à 10h00

Réservation conseillée

HORAIRES	Matin	Après-midi
Mercredi	9h30-12h00	14h00-18h00
Vendredi	9h30-11h00	16h00-18h00
Samedi	9h30-12h00	14h00-17h00

TARIFS	Habitants de la commune	Extérieur à la commune
Adultes	10 euros	12 euros
Tarif réduit (chômeurs, allocataires RSA, adultes en situation de handicap...)*	5 euros	6 euros
Assistantes maternelles*	5 euros	
Vacanciers*	5 euros	
Enfants (jusqu'à 16 ans inclus)	Gratuit	
Membres de l'Association des Amis de Treffort-Cuisiat et du Musée du Revermont ou Fruits et Nature en Revermont ou Agent de la commune	Gratuit	
Consultation sur place	Gratuit	

Après inscription, vous pouvez emprunter 3 CD, 3 DVD et 5 livres à la fois, pour une durée de 3 semaines.

Contact : 04.74.51.37.92
Page facebook de la médiathèque : www.facebook.com/Médiathèque-Val-Revermont

Musée du Revermont : artistes en herbe

Un second atelier artistique a été organisé par Cathy Meurou, artiste plasticienne, le jeudi 19 juillet.

Il consistait à la réalisation « d'animaux feuilles » par enfants et adultes au musée du Revermont, à Cuisiat.

À partir de feuilles ramassées dans le jardin puis séchées bien à plat, les artistes en herbe les ont collées sur un support pour réaliser des animaux feuilles (libellule, papillon, paon, tortue, cerf, mouton...).

Deux groupes ont suivi l'atelier et les conseils de Cathy : dix pour le premier et huit pour le second. Les jeunes, satisfaits, ont pu rapporter leur création à la maison.

Contact Musée : 04 74.51 32 42.

Culture

Saison d'hiver 2019

Avec l'arrivée de la grisaille et du froid, la saison concoctée par la commission culture de Val-Revermont revient réchauffer votre hiver.
Quatre rendez-vous vous sont proposés de janvier à avril dans les trois villages de la commune : concert, exposition de sculptures et portraits, courts métrages et théâtre.
De nombreux partenaires ont participé à l'élaboration du programme cette année et nous soutiendront au fil de cette saison.
Découvrez le programme et venez nombreux profiter de ces animations.

SAMEDI 26 JANVIER À 20H00
TREFFORT SALLE DES FÊTES

ODE A BASHUNG
CONCERT

Jouer l'œuvre de BASHUNG,
partager, découvrir, prolonger.

BASHUNG avec ce que nous sommes.
Pas de copie.
Laisse venir,
laisse le vent décider
Laisse venir l'imprudence...

ENTRÉE AU CHAPEAU ET BUVETTE AU BÉNÉFICE DU SOU DES ÉCOLES

DURÉE : 1H40

Musiciens :
Sylvain BOUTON, "Fox" : clavier
Arnaud COLIGNON : chant/ guitare
Félix MORONNOZ : batterie
Nicolas MURTIN : basses
Rémi SALAÜN : guitare
Danseuse : Margot COUTURIER

SAMEDI 9 FÉVRIER 14H•18H
VERNISSAGE À 17H
DIMANCHE 10 FÉVRIER 10H•17H
CUISIAT PRESBYTÈRE (ENTRÉE LIBRE)

EXPOSITION

CLÉMENTINE BAL

« Mes sculptures représentent des personnages mêlant les formes animales et inspirés de l'iconographie religieuse.
J'utilise différents matériaux travaillés longuement pour faire ressortir la douceur des formes et stimuler l'empathie chez le spectateur. »

CATHY MEUROU

« En communion avec les peuples africains, c'est essentiellement par le dessin, avec la pierre noire, tendre et dure à la fois, indélébile et mâte, à la couleur noire extrêmement intense, grasse et velouté, que je tente d'exprimer toute la profondeur d'une humanité, menacée par le reste du monde… »

LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE

SAMEDI 16 MARS
(ENTRÉE LIBRE)

TREFFORT MÉDIATHÈQUE | **JEUNE PUBLIC**

Un programme à destination des plus jeunes : de l'aventure, de l'émotion, du rire, pour que chacun y trouve son bonheur.

> 10H•10H30 : 3 - 6 ANS
> 10H45•11H30 : 7 - 11 ANS

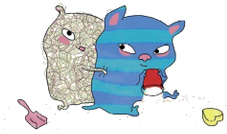

PRESSIAT SALLE DES FÊTES | **ADOS ET ADULTES**

Une sélection de films pour découvrir ou redécouvrir l'art du court sous toutes ses formes : fiction, animation, documentaire, expérimental.

> 18H•19H : 12 - 15 ANS
> 19H•20H : REPAS PARTAGÉ
> 20H•21H30 : À PARTIR DE 16 ANS

LE HANDICAP : REGARDS CROISÉS SUR NOS DIFFÉRENCES

JEAN-PIERRE, LUI, MOI
THÉÂTRE

VENDREDI 12 AVRIL > 20H
SAMEDI 13 AVRIL > 18H
DIMANCHE 14 AVRIL > 16H

SALLE DES FÊTES - TREFFORT

Pascal a un frère. Un « petit-grand frère ». Il s'appelle Jean-Pierre, il est handicapé. Et il prend pas mal de place…
Jean-Pierre, Lui, Moi est une prise de parole théâtrale, une quête de compréhension, une plongée dans l'intimité, entre réalité et fiction… En racontant ce frère « extra-ordinaire » qui a marqué son enfance et sa vie, et forcément teinté sa personnalité, l'acteur-auteur entraîne le spectateur dans les recoins de ses réflexions intérieures, enchaînant les scènes avec virtuosité. Incarnant plus d'une dizaine de personnages, il retraverse avec nous tout un panel de situations plus ou moins vécues, à la fois loufoques, tendres, graves, injustes...

Tarifs : 8€ - 18 ans ; 10€ + 18 ans
Attention, jauge limitée
Réservations conseillées : 07 83 29 64 99
ou fabrique.revermont@mrjc.org
Spectacle à partir de 12 ans
Garderie sur place samedi et dimanche

SAMEDI 13 AVRIL

Village de Treffort
> matinée : virgules musicales

A la Médiathèque
> 14h-16h : ateliers papiers recyclés
> 14h15 et 16h30 : massages sonores

La Treffortine
> 15h-16h30 : atelier danse

Salle espace jeunes
> après-midi : atelier de pratique musicale

Avec le concours des associations Mille Pattes, La Fabrique, Passaros, Au long court, la MAS de Meillonnas, Graines de Parents et Résonance Contemporaine

Économie et commerce

Alban Molière, un homme de tuyaux

Une expérience riche et diverse a permis à Alban de créer son entreprise de plomberie tuyauterie et chauffage. En effet après un apprentissage effectué chez Convert à Bourg puis un BP de génie climatique qui lui a permis d'obtenir les agréments au TIG (Tungstène Inerte Gaz), il a été embauché par Ch. Pellu à Ceyzériat où il a passé un agrément pour le nucléaire et travaillé au CERN.

Ayant acquis les techniques traditionnelles du travail de l'acier, du cuivre et de l'inox et fort de ces pratiques, il a alors décidé de s'installer dans la grange de sa maison à Lucinges en mai 2018.

Rapidement débordé par des commandes importantes, il a été conduit à embaucher tout dernièrement son ancien collègue Johan Gervasutti, enchanté de le rejoindre.

Il faut bien le dire, il est préférable de travailler à 2 pour assembler tous ces tuyaux dans l'atelier afin de pouvoir réinstaller ce puzzle chez le client dans un minimum de temps en limitant les désagréments de coupure de chauffage. Un mode opératoire qui intéresse au plus haut point les entreprises mais aussi les propriétaires de châteaux ou de grosses maisons bourgeoises.

Mais quel que soit la typologie de ses clients, car Alban travaille aussi avec les collectivités et les particuliers, son exigence est de fournir un travail de qualité ; il est très fier de mettre en avant une de ses techniques, la soudure à la glace, (très peu maitrisée dans le métier), qui lui offre des chantiers supplémentaires.

En résumé, un artisan dynamique qui sera prochainement à l'étroit dans son atelier...

Contact : 06.79.05.31.92

Préfabrication d'une installation de 600 kw terminée

Vincent Perdrix, un homme de bois

A 30 ans, la vie professionnelle d'Alban Perdrix est déjà bien remplie. Originaire de Pirajoux il effectue un CAP de menuisier chez JL Nevoret à Marboz, puis il enchaîne avec succès par un BP dans l'entreprise de Pierre Canard à Montrevel.

Il est ensuite extrêmement satisfait de pouvoir poursuivre ses études dans une école de menuiserie spécialisée dans les escaliers tout en travaillant chez Sébastien Jacquier à Villemotier. Il intègre alors définitivement la vie professionnelle de menuisier en rejoignant les Menuisiers du Revermont à Ceyzériat, puis travaille dans le pays de Gex pendant une année avant de traverser la frontière pour travailler en menuiseries extérieures durant 3 ans.

Un très beau parcours, vous en conviendrez, riche d'une expérience solide et variée qui l'a enclin à créer sa propre entreprise « VP Menuiserie » en octobre dernier. Son domaine d'intervention est vaste puisqu'il peut vous fabriquer du parquet, des portes, volets et fenêtres, des portails, portes de garage mais aussi tout aménagement intérieur, placards, dressings sans oublier les escaliers, le savoir-faire dans lequel il excelle....

Son souhait : louer, construire ou acquérir un atelier et l'équiper de toutes les machines dont il rêve !

06.78.87.51.99
vpmenuiserie01@gmail.com
171 chemin du bois des pommiers 01370 VAL-REVERMONT

Échos de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse

Des aides à la rénovation

La Communauté d'Agglomération propose des aides financières à la rénovation des logements. Elles peuvent concerner les maisons individuelles, comme les copropriétés, les propriétaires bailleurs ou occupants. Indépendants et objectifs, les conseillers de Mon Cap Energie sont aussi à votre écoute pour vous accompagner dans votre projet, de la définition des travaux prioritaires, au choix des matériaux et à la sélection des artisans.

Les aides à la rénovation de la CA3B	
Types d'aides	***Montants***
Fonds isolation Réalisation de deux bouquets de travaux d'isolation parmi ceux-ci : murs, plancher bas, combles, toitures, changement de menuiseries.	Prise en charge de 25% du coût des travaux avec un plafond de travaux éligibles de 10 000€ HT. Aide majorée à 40% pour les primo-accédants.
Fonds énergies renouvelables Installation d'un équipement utilisant une énergie renouvelable : bois, solaire thermique ou photovoltaïque, éolien, géothermie.	1 000€ par équipement.

Nouveau : un site pour savoir où installer des panneaux solaires

La mise en place de panneaux solaires sur sa toiture ne s'improvise pas. Pour que l'investissement soit une réussite, encore faut-il que les matériaux soient de bonne qualité et bien placés. Avec le cadastre solaire, la Communauté d'Agglomération apporte une réponse claire et objective. Sur ce site internet, il suffit d'entrer son adresse pour visualiser la toiture de son logement et son potentiel solaire.

Plus précisément, le site permet de savoir si l'installation de panneaux solaires sur le toit est rentable, que l'électricité soit vendue, autoconsommée ou utilisée pour l'eau chaude sanitaire. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision fiable et objectif. Des estimations chiffrées sur 20 ans donnent le volume de production par an et les gains escomptés.

Le site : www.moncapenergie.fr.

À noter : la CA3B finance l'installation de panneaux solaires à hauteur de 1 000€ par équipement.

La CA3B devient compétente en matière d'eau et d'assainissement

En ce qui concerne l'eau

Au 1er janvier 2019, la Communauté d'Agglomération exercera la compétence « eau potable » en direct pour les communes de Bourg-en-Bresse, Péronnas, Saint-Just, Cize et Pouillat. Sur le reste du territoire, les syndicats intercommunaux des eaux perdurent tout en étant composés pour partie de représentants de l'Agglomération.

Les modes de gestion du service de l'eau sont divers et le resteront. Les quatre syndicats des eaux ont choisi de confier la distribution de l'eau à des délégataires privés. Les contrats seront menés à leur terme. Pour les usagers concernés, il n'y aura aucun changement. Les habitants de Bourg-en-Bresse, Péronnas, Saint-Just dépendaient de la Régie de l'eau de la Ville de Bourg-en-Bresse. Ils devront désormais s'adresser à la Régie intercommunale des eaux que la CA3B crée au 1er janvier. Tout comme les habitants de la commune de Pouillat qui gérait aussi son service en direct. Les habitants de Cize auront toujours pour interlocuteur leur délégataire.

NB : Voir la situation particulière de votre commune dans le tableau ci-dessous.

Bohas-Meyriat-Rignat, Ceyzériat, Corveissiat, Courmangoux, Drom, Grand-Corent, Hautecourt-Romanèche, Jasseron, Meillonnas, Nivigne et Suran, Ramasse, Revonnas, Simandre-sur-Suran, Val-Revermont, Villereversure	Le syndicat intercommunal Bresse Suran Revermont	suez sogedo

Des questions sur l'eau ?

Si vous souhaitez :

- souscrire ou résilier un contrat d'abonnement en cas d'emménagement ou déménagement
- ouvrir ou fermer un branchement
- créer un branchement
- avoir des informations sur votre facture d'eau : paiement, demande de dégrèvement, réclamation
- communiquer un index de compteur
- signaler une fuite
- signaler un problème de distribution (coupure d'eau, baisse de pression, etc)

Contactez les exploitants.

En ce qui concerne l'assainissement collectif

Au 1er janvier 2019, la Communauté d'Agglomération devient également compétente en matière d'assainissement collectif. Elle exploitera également le service pour la majorité des communes (60), via la Régie intercommunale de l'assainissement que la CA3B crée au 1er janvier, en s'appuyant pour partie sur des agents communaux pour la gestion de certains ouvrages. Pour les 15 autres communes, le service est exploité en délégation de service public, dans le cadre de contrats qui seront aussi menés à leur terme.

NB : Voir la situation particulière de votre commune dans le tableau ci-dessous.

Des questions sur l'assainissement ?

Si vous souhaitez notamment créer un branchement ou signaler un problème de débordement ou d'odeur, contactez les exploitants.

Attignat, Corveissiat, Jayat, Malafretaz, Montrevel-en-Bresse	suez
Certines, Confrançon, Dompierre-sur-Veyle, Druillat, Journans, La Tranclière, Lent, Saint-Etienne du Bois, Saint-Martin du Mont, Tossiat	sogedo
Toutes les autres communes	Régie intercommunale de l'assainissement

Le tarif du mètre cube augmente, pourquoi ?

Le service de l'eau et de l'assainissement est régi par un principe simple : son coût doit être couvert par les recettes perçues. Le budget doit donc être équilibré. Or, en additionnant l'ensemble des charges transférées par les communes, un déficit de 432 000€ apparaît. Dans un souci de solidarité, la Communauté d'Agglomération a choisi de répercuter une hausse de 4 centimes d'euros par mètre cube à tous les abonnés.

Soit une hausse moyenne de 4,80€ TTC pour une consommation de 120 m^3.

Échos de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse

Le site de l'Agglomération en ligne à partir de février

La Communauté d'Agglomération fait le choix d'un site internet 100% pratique entièrement tourné vers les services aux habitants. Il mettra notamment en valeur tous les services que la collectivité rend au quotidien : déchets, habitat, développement économique, tourisme, transport, etc. Sans oublier les actualités et des vidéos. Des informations à retrouver sur **www.ca3b.fr** à partir de février.

GRAND bassin de BOURG-EN-BRESSE
communauté d'agglomération

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un service de transport à la demande pour l'ensemble des communes du territoire

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse va confier à partir du 1er janvier l'exploitation de son service de transport à l'entreprise Keolis.

Ce contrat est l'occasion de proposer une offre de transport adaptée pour l'ensemble des communes du territoire avec une mise en place progressive dans le courant de l'année 2019.

Un service de transport à la demande sera mis en oeuvre à partir des 75 communes du territoire dès qu'une personne le demande. Le départ a lieu sur plusieurs points d'arrêt du réseau de transport scolaire, des arrêts qui restent encore à identifier. Concrètement, l'usager disposera d'une grille horaires et pourra appeler jusqu'à deux heures avant l'horaire prévu (ou la veille pour le matin tôt) pour demander le service. Ce service fonctionnera du lundi au samedi.

Les itinéraires possibles sont définis par secteurs. L'arrivée ne peut avoir lieu qu'à l'intérieur d'un même secteur dans une commune identifiée sur la carte ci-contre ou bien à Bourg-en-Bresse Carré Amiot.

Exemple : je pars de Curciat-Dongalon. Je peux aller à Saint-Trivier de Courtes, Montrevel-en-Bresse, Attignat ou Bourg-en-Bresse. Le retour peut se faire à Curciat-Dongalon à condition de le commander.

Le coût du trajet est celui d'un ticket de bus : 1,30€, soit 2,60€ l'aller-retour.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Les autres éléments de l'offre de transport

- Sur le réseau urbain : le réseau actuel est conservé dans ses grandes lignes, moyennant quelques changements :
  - o des bus jusqu'à 20h (au lieu de 19h30)
  - o des horaires « vacances » seulement l'été
  - o des bus jusqu'à Saint-Just
  - o une navette gratuite pour desservir le centre-ville de Bourg-en-Bresse
- une application mobile pour favoriser le co-voiturage
- un service de location de vélos en libre-service

3 avenue Arsène d'Arsonval - CS 88000
01008 BOURG-EN-BRESSE Cedex
Tél. 04 74 24 75 15 - Fax 04 74 24 75 13
courrier@ca3b.fr - www.ca3b.fr

Vive
la paix !...
CP

Mairie de Val - Revermont
2, place Marie Collet
Treffort
01370 VAL-REVERMONT
04 74 42 38 00

Val-Revermont
Treffort Cuisiat Pressiat

mairie@val-revermont.fr
www.val-revermont.fr